BULLETIN MUNICIPAL GOUZON

N°28 - Février 2018

www.gouzon23.com

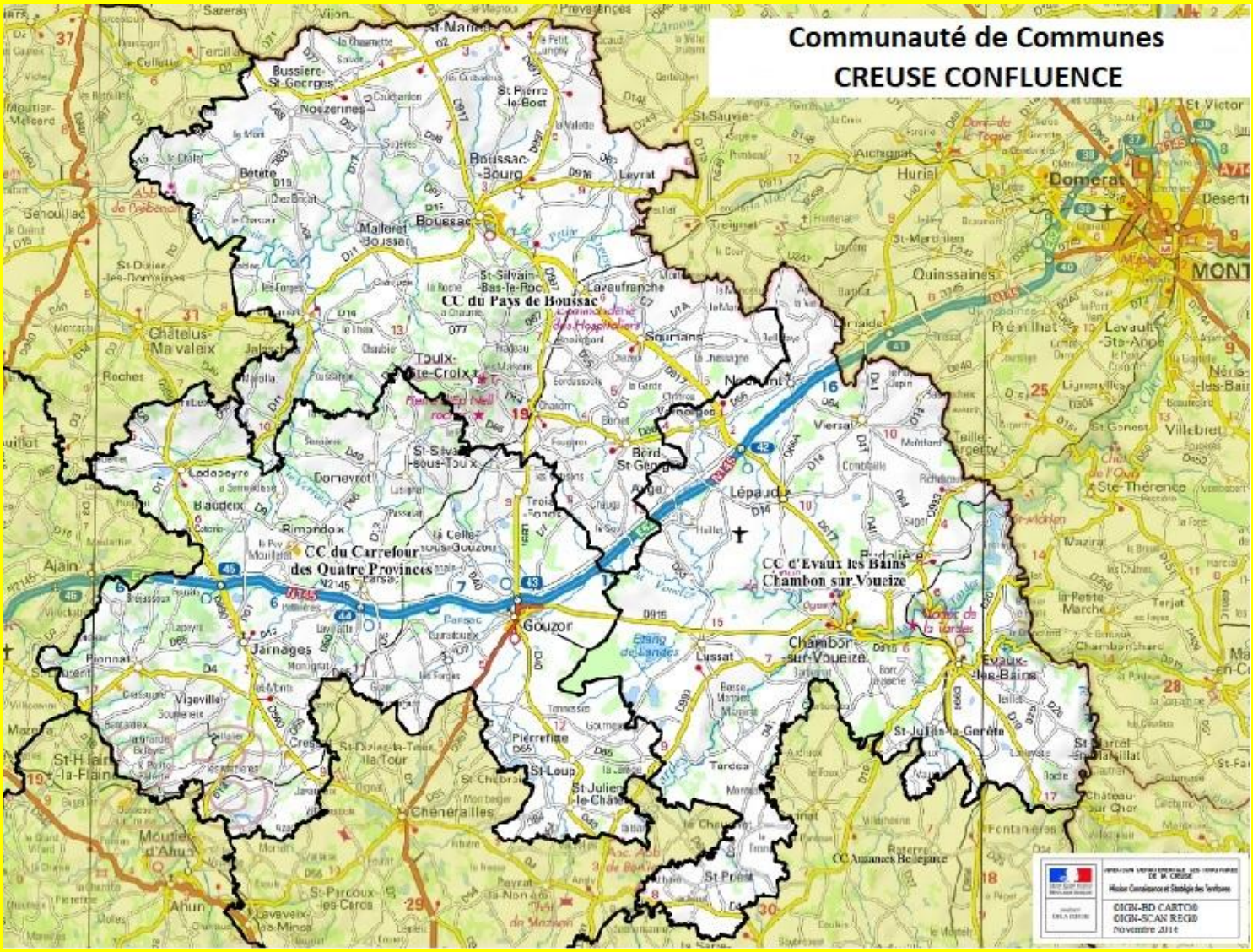

Creuse confluence

#suivez votre instinct

BROCHURE EDITEE PAR LA COMMISSION COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MARS : La Communauté de Communes s'agrandit

La Communauté de Communes des 4 Provinces n'est plus. Gouzon fait maintenant partie de Creuse Confluence, regroupement de 4 anciennes « comcom » de l'est creusois. Cette nouvelle entité rassemble maintenant 43 communes et gère le quotidien de 17422 habitants !

AVRIL : L'école de musique en plein air !

On n'avait pas revu les jeunes musiciens de l'école de musique gouzonnaise en spectacle en plein air depuis 3 ans. Le temps clément a donc enfin permis à nos artistes en herbe de se produire devant l'église, animant ainsi le samedi des gouzonnais de la plus agréable des façons.

MAI : extension de la salle polyvalente

Notre salle polyvalente est victime… du dynamisme des associations gouzonnaises ! le Conseil Municipal ne pouvait qu'accompagner cet élan et a ainsi pris cette année la décision de lancer le vaste chantier de l'extension de la salle. Un projet qui ne se concrétisera qu'au début 2019 vu l'ampleur des travaux.

JUILLET : une exposition phare à la bibliothèque

Très gros succès pour l'exposition sur les enfants de Billancourt réfugiés à Gouzon et en Creuse pendant la guerre. En plus d'un grand nombre de visiteurs, l'exposition a eu à plusieurs reprises les honneurs de La Montagne et de l'Echo, ainsi que des couvertures radiophoniques de France Bleu Creuse.

AOUT : Le comité de Jumelage à Alcantera

C'était cette année au tour des gouzonnais de rendre visite à nos amis espagnols d'Alcantera. Comme toujours, l'accueil fut grandiose et chaleureux, et les bénévoles avaient organisé un voyage « aux petits oignons ». Une excellente semaine, synonyme de culture et d'amitié entre les peuples. Viva España !

OCTOBRE : le Tour de France moto à Gouzon

Le Tour de France moto, événement bien connu des motards français, avait choisi Gouzon pour une escale. Ce fut l'occasion de revoir ou de découvrir de nombreuses motos, anciennes ou récentes mais étonnantes, sur le parking de la salle polyvalente. Un bon moment de convivialité, comme seuls les motards peuvent en offrir. Dites, quand revenez-vous ?

OCTOBRE : 30 ans d'ordination pour le Père Jean-Michel

Le prêtre de la paroisse Sainte Croix des Deux Creuse a fêté le 4 octobre dernier ses 30 ans d'ordination. Ce fut l'occasion pour lui de regrouper non seulement ses fidèles mais aussi ses amis gouzonnais, et d'ailleurs. Bon anniversaire, Jean-Michel !

OCTOBRE : soirée cabaret à Gouzon

Quel succès ! environ 400 personnes avaient pris place à la salle polyvalente pour une première soirée cabaret organisée par nos amis Trifontins. Bravo à tous les bénévoles, ainsi qu'aux artistes qui se sont succédés sur scène pour offrir plus de 2 heures d'un magnifique spectacle, à la fois drôle et divertissant. On en redemande…

LE MOT DU MAIRE DE GOUZON

Gouzonnaises, Gouzonnais, chers amis,

L'année 2017 s'achève et elle aura été compliquée, c'est le moins que l'on puisse dire. Compliquée à plusieurs titres. Tout d'abord avec le départ brutal de Michel Mathivat, premier adjoint, qui nous a injustement été enlevé sur sa moto alors qu'il revenait d'assurer la sécurité sur une course cycliste aux portes du département. Michel était particulièrement investi dans la vie de sa commune, particulièrement investi pour autrui et je ne pouvais écrire ces quelques lignes sans lui dire mon profond respect, mes remerciements et lui rendre un hommage appuyé au nom de la commune.

Ensuite, les obstacles que doivent surmonter les collectivités locales, et plus précisément les communes, depuis plusieurs années maintenant, ne diminuent pas. Nous attendons toujours un pacte financier de confiance avec l'Etat. Il le promet depuis plusieurs mois mais nous attendons toujours ! Par pragmatisme, je préfère les actes aux déclarations, d'où une certaine impatience. Par optimisme, je ne veux pas juger trop vite et voyons ce qui ressortira du « plan pour la Creuse » et ses déclinaisons pour les territoires ruraux, alors patientons !

La commune de Gouzon « s'en sort » plutôt bien dans le paysage creusois. La pression fiscale reste maitrisée (aucune augmentation depuis cinq années consécutives malgré les désengagements de l'Etat) sur notre périmètre et limitée par rapport aux communes de la strate. Nous parvenons à maintenir un niveau convenable d'investissement (même si nous avons été contraints de le réduire à regret), faisant de notre commune une des plus attractives et des plus dynamiques du département. D'ailleurs, nous venons de recevoir de l'INSEE le recensement de la population légale au 1er janvier 2015 qui sert de référence au 1er janvier 2018 et nous gagnons encore des habitants : la population totale est toujours en effet en légère progression pour atteindre 1634 habitants.

Plusieurs projets ont été lancés en 2017. Parmi eux, nous ne citerons que le plus emblématique, à savoir l'extension de la salle polyvalente qui est surutilisée et ce, afin de nous doter d'une vraie salle de réception. Le cahier des charges est maintenant terminé et les consultations ont pu commencer. La lourdeur administrative, l'ampleur du projet, la recherche d'un maximum de financements font que l'extension ne verra le jour qu'en toute fin 2018 voire début 2019.

Avant de conclure, je veux vous assurer, car c'est un sujet sensible et délicat, qu'avec le Conseil Municipal, nous sommes à pied d'œuvre pour « trouver » un médecin généraliste dans la perspective du départ à la retraite du Docteur Gilles Parenton. Cette mission est difficile et doit se faire en partenariat avec les praticiens en place. Nous avons sollicité les services de l'État pour obtenir le classement de la commune en Zone Déficitaire en médecins généralistes ce qui ne règle pas tout mais permet d'être

éligible à des dispositifs incitatifs pour l'installation. Pour autant, aucune piste n'est écartée : recours à un cabinet de recrutement, partenariat financier avec un étudiant, etc.

Enfin, comme vous le savez déjà, l'ancienne Communauté de Communes du Carrefour des 4 Provinces n'est plus, et nous faisons désormais partie de ce qu'il convient d'appeler la Communauté de Communes Creuse Confluence, en compagnie de nos voisins des Communautés de Communes de Boussac et Chambon/Evaux. Vos élus communaux sont présents et veillent à ce que Gouzon conserve la place prépondérante qu'elle a toujours eu dans le concert intercommunal.

Mes remerciements, auxquels s'associent les membres du Conseil Municipal, vont à toutes les associations et leurs dirigeants qui animent quasiment au quotidien le bien vivre à Gouzon. Ils vont aussi, pour leur travail, à l'ensemble des personnels communaux et intercommunaux qui sont à votre service sur le territoire communal.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2018, en espérant qu'elle soit synonyme pour vous de joie, de santé et de bonheur.

Bien cordialement,

Cyril VICTOR

INFOS UTILES

- **Mairie :**

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Téléphone : 05 55 62 20 39
Fax : 05 55 62 21 69
Mail : mairie-de-gouzon@wanadoo.fr
Site web : www.gouzon23.com

- **Permanence de M. Le MAIRE :**

Le mardi de 9h à 11h

- **Bibliothèque : place de l'église :**

Clément CHOPINET : 05 55 62 26 92

- **La Poste :**

Mme MARTIN : 05 55 62 26 29

- **Gendarmerie :**

Adjudant-chef MAZERAT : 05 55 62 20 09

- **Trésor Public :**

M. DUBOIS : 05 55 62 21 74

- **Office de Tourisme Intercommunal :**

Delphine PAULHAN : 05 55 62 26 92

- **Communauté de Communes :**

05 55 81 79 96 – secretatiat@cc-quatreprovinces.fr
Directrice : Christelle JOUANNY

- **Accueil de loisirs – garderie :**

Directrice : Mme PETIT : 05 55 61 14 19
alshgouzon@hotmail.fr

- **Microcrèche intercommunale :**

Directrice : Mme AUTISSIER : 05 55 61 19 74

- **Syndicat intercommunal adduction en eau potable :**

M. De SAINT VAURY
Mlle MONTAGNE : 05 55 62 35 65
Dépannage : 09 77 40 11 35

- **EDF GDF** : 0810 333 323

- **AGARDOM :** 05 55 83 35 00

Permanence : voir affichage en mairie

- **Ecole Communale** :

Maternelle : 05 55 62 42 46
Elémentaire : 05 55 62 20 72

- **Permanence en mairie :**

Assistante sociale : les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois (9h30 à 12h)
Autre : voir affichage en mairie

- **Déchèterie Intercommunale :**

Anthony PARAJOUX **:** 05 55 81 79 96

- **Pompiers :**

Lieutenant CHANUDET : 05 55 81 73 00
(Centre de Secours)

- **Service de soins à domicile :**

05 55 62 70 15 - 05 55 62 76 75

- **Service repas à domicile** :

Président : Gérard NOTEL : 06 58 78 02 11

- **EHPAD les Myosotis :**

Directrice : Mme JALADON : 05 55 62 24 46

- **Ramassages des ordures ménagères (voir le calendrier de collecte en page 20) :**

- Non recyclables : le lundi
- Recyclables : le jeudi toutes les 3 semaines
- Verre et journaux : point de collecte rue Saint Martin, à proximité des ateliers communaux.

NB : Pour les ordures recyclables, des sacs sont disponibles à la Communauté de Communes (4 Av Général de Gaulle, au-dessus de la mairie). La déchèterie la plus proche se situe sur la commune de Parsac (5 km). Elle est ouverte aux habitants de la communauté de communes.

- **Bus** :

Des lignes de bus TER desservent plusieurs destinations depuis Gouzon. Des fiches récapitulant ces différentes lignes sont disponibles à l'office de tourisme (place de l'église). Il est aussi possible d'emprunter les bus scolaires mis en place par le Conseil Départemental de la Creuse (renseignements en mairie ou à l'office de tourisme).

CREUSE CONFLUENCE, VOTRE NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES.

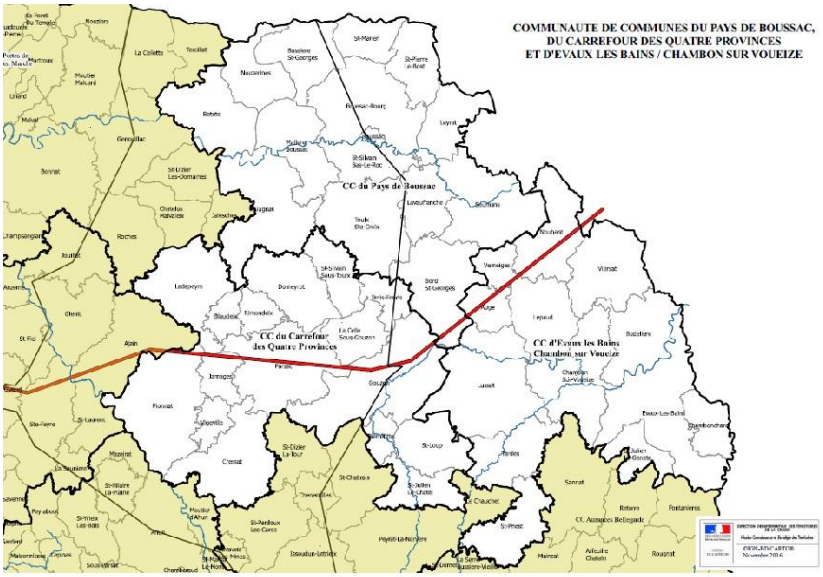

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes du Carrefour des 4 provinces a fusionné avec celles de Boussac et d'Evaux/Chambon pour ne faire qu'une. Il convient donc de parler désormais de la Communauté de Communes **Creuse Confluence**. Cette nouvelle entité représente maintenant 43 communes pour un total de 17 700 habitants. Le siège est à Boussac, mais les bureaux des anciennes communautés sont maintenus, avec des pôles de compétences : l'administration générale, le développement économique, les écoles, la petite enfance, l'habitat et le logement sont des compétences administrées à Gouzon ; le pôle technique (déchets, environnement…), le sport, la culture, la communication et les ressources humaines sont à Boussac tandis qu'Evaux les Bains se charge de la commande publique, de la comptabilité et de la gestion.

La Gouvernance est assurée par le Président Nicolas Simmonet, secondé par 11 vice-présidents : Gilles Henry (environnement, sport et culture), Michel Lesage (assainissement), Bruno Papineau (Communication et tourisme), Jean-Baptiste Alanord (petite enfance et santé), Vincent Turpinat (développement économique et numérique), Cécile Creuzon (écoles), Gérard Thomazon (patrimoine et voirie), Daniel Malleret (Finances), Franck Foulon (commande publique), Cyril Victor (transfert de charges) et Marie-Christine Bunlon (ressources humaines).

Cette nouvelle structure exerce donc de nombreuses compétences mais certaines étant optionnelles, voire exercées sur une ancienne communauté de communes seulement, les discussions se poursuivent pour uniformiser la situation sur l'ensemble du territoire. Creuse Confluence dispose d'un budget d'environ 12 millions d'euros et 64 agents assurent le travail au quotidien.

Naturellement, les élus ne sont en place que depuis un an, et le travail est colossal mais plusieurs projets ont déjà été amorcés dans de nombreux domaines, sans compter le fait que les projets votés sous les anciennes structures intercommunales sont bien sûr poursuivis. Les champs d'action sont nombreux et il est impossible d'être exhaustif dans cet article sur tous les chantiers qui occupent actuellement vos élus.

4 gouzonnais (Cyril Victor, Jean-Pierre Roby, Michèle Aufrère et Sébastien Méraud) siègent à Creuse Confluence et font entendre la voix de la commune dans le concert intercommunal.

Creuse confluence

#suivez votre instinct

Les finances de la commune :

1) Compte administratif 2016

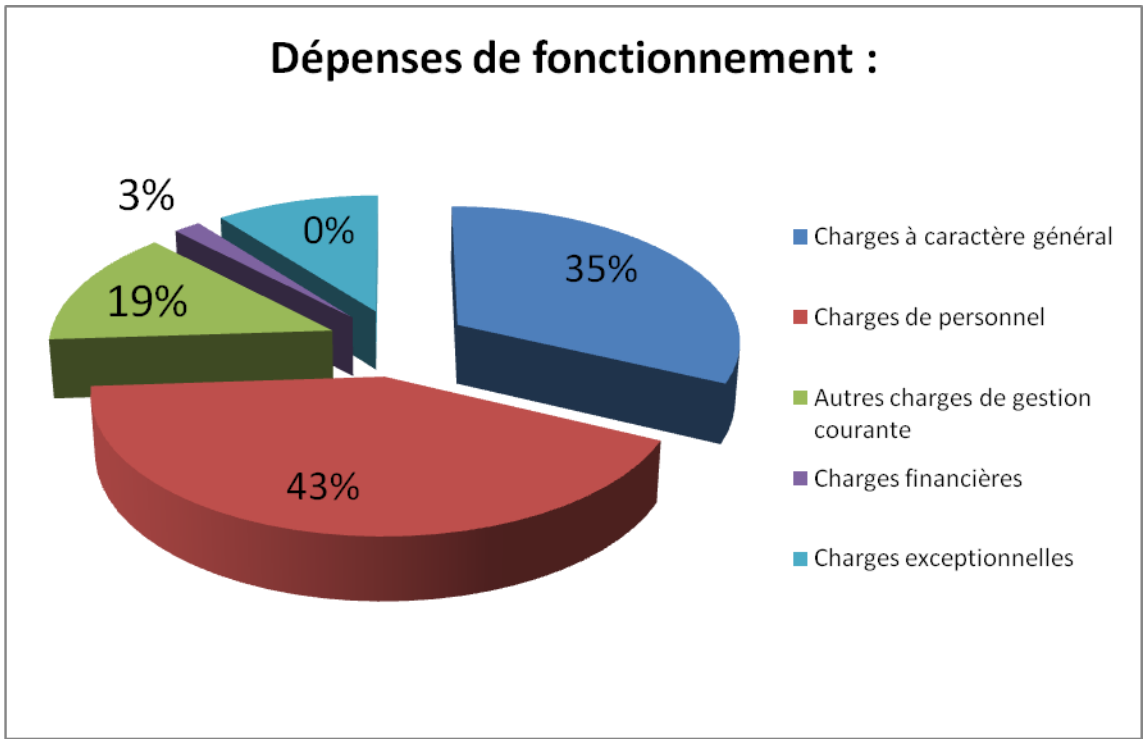

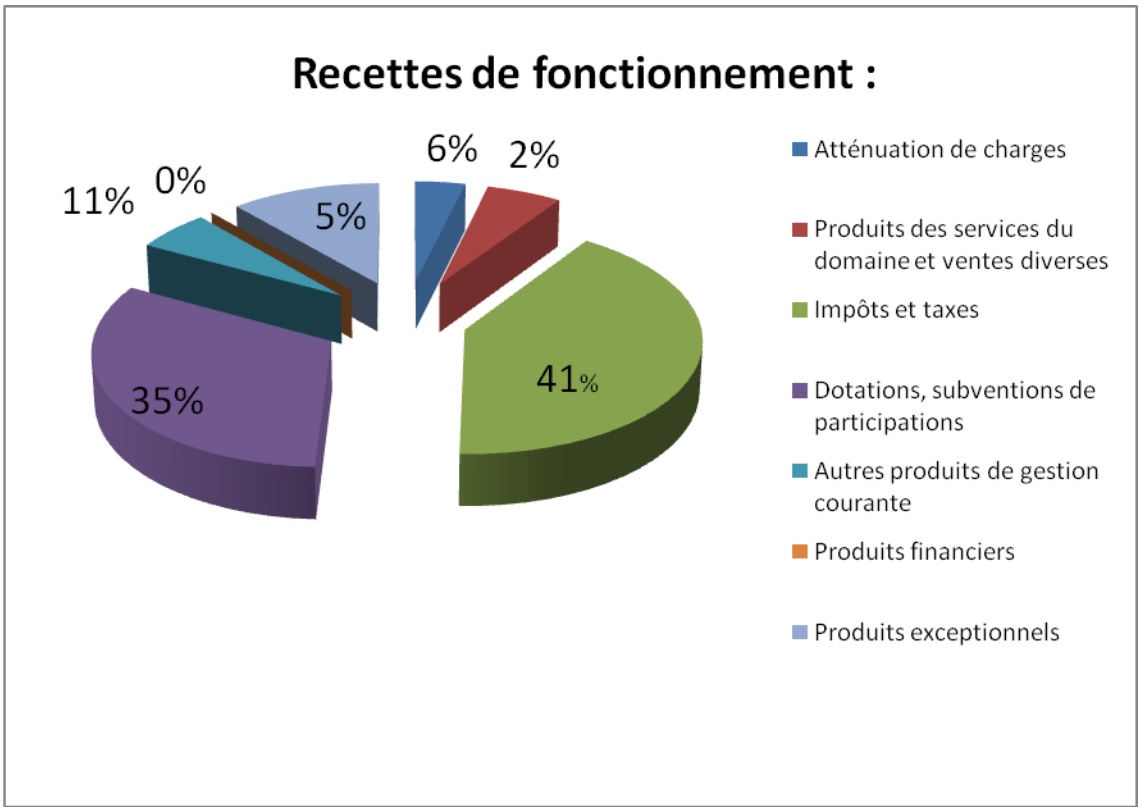

Synthèse du compte administratif 2016 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 591 218,05 €	1 782 094,42 €	828 101,58 €	941 324,66 €

RESULTATS DE L'EXERCICE	
Excédent	Excédent
+ 190 876,37 €	+ 113 223,08 €

REPORTS ANNEE 2015	
Excédent	Déficit
+ 340 951,09 €	- 158 557,15 €

RESULTATS DE CLOTURE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 591218,05 €	2 123 045,51 €	986 658,73 €	941 324,66 €

Excédent	Déficit
531 827,46 €	45 334,07 €

CUMUL
Excédent : + 486 493,39 €

RESTE A REALISER : SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
27 026 €	0 €

RESULTATS CUMULES			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 591 218,05 €	2 123 045,51 €	1 013 684,73 €	941 324,66 €
+ 531 827,46 €		- 72 360,07 €	
CUMUL : + 459 467,39 €			

Remarque : Cette année encore, on peut souligner la bonne santé financière de la commune. Le compte administratif permet de dégager un bon fonds de roulement d'environ 486 000 € et une capacité d'autofinancement de 196 000€. C'est très positif, étant donné le choix de la commission des finances de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2017, pour la cinquième année consécutive.

2) Budget primitif 2016

Synthèse

TOTAL DE L'EXERCICE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 667 351 €	1 667 351 €	782 060	782 060
2 449 411 €			

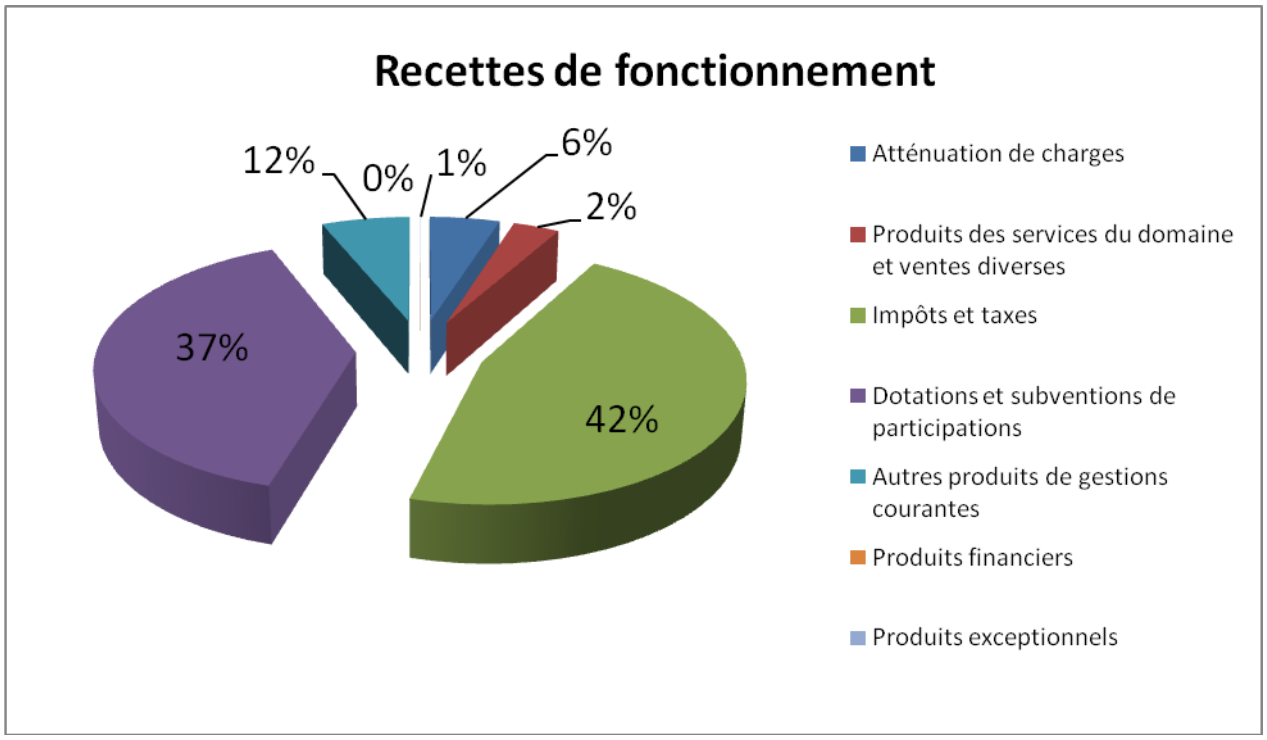

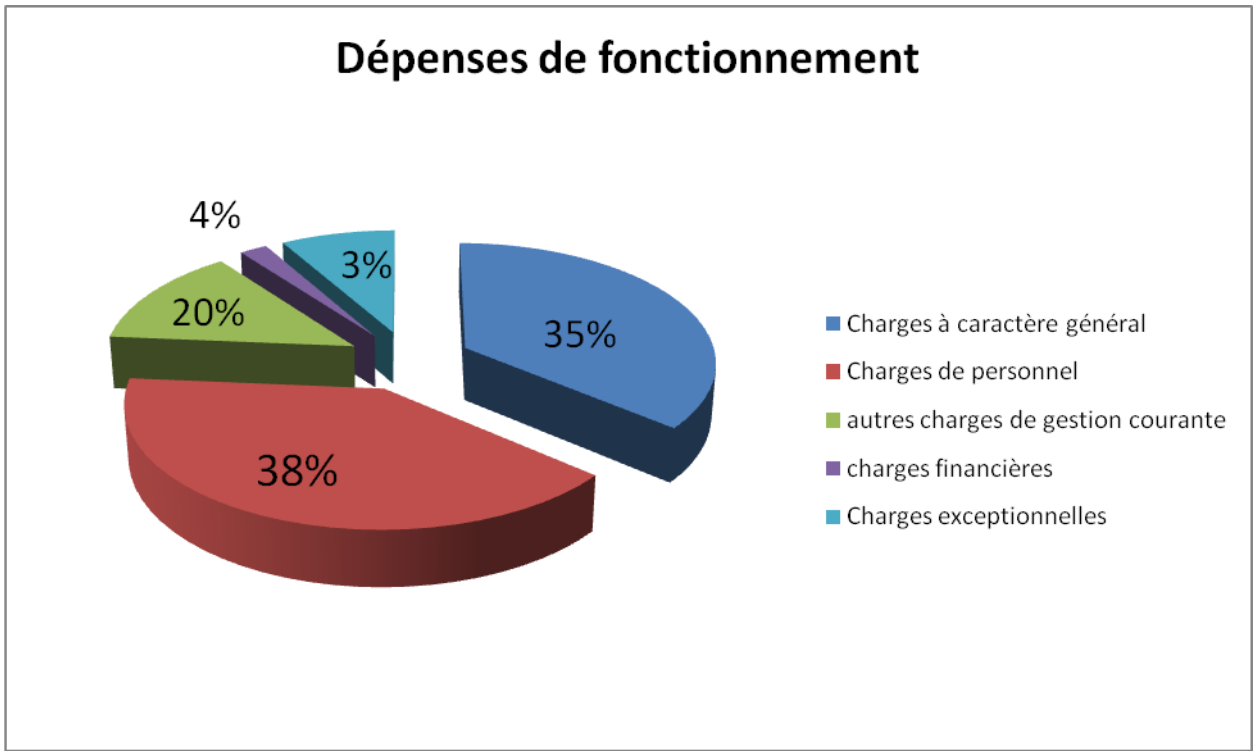

Evolution des taux de la commune :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	**2017**
Taxe d'habitation	11.15 %	11.54 %	11.54 %	11.54 %	11.54 %	11.54 %	11.54 %
Taxe foncière bâti	14.67 %	14.96 %	14.96 %	14.96 %	14.96 %	14.96 %	14.96 %
Taxe foncière non bâti	39.56 %	40.74 %	40.74 %	40.74 %	40.74 %	40.74 %	40.74 %

NB : Pour la cinquième fois, la commission des finances du Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité sur la commune en 2017 et ce malgré le « régime » auquel les collectivités locales sont soumises ces dernières années en matière de dotations. Le dynamisme et la bonne santé financière de notre village le permettent.

Les taux d'imposition :

	Gouzon : taux pour 2017	**Taux moyens communaux 2016 en Creuse**	**Taux moyens communaux 2016 en France**
Taxe d'habitation	11.54 %	23,89 %	24,38 %
Taxe foncière bâti	14.96 %	17,94 %	20,85 %
Taxe foncier non bâti	40.74 %	58,22 %	49,31 %

Remarque : Les taux d'impositions de la commune de Gouzon restent largement inférieurs aux taux pratiqués par les communes Creusoises. Si l'on examine les taux appliqués par les communes centre-bourg (plus de 1000 habitants), nous sommes encore mieux placés !

Communauté de communes : Taux pour l'année 2017.

Taxe d'habitation : 13 %
Taxe foncière : 2,31 %
Taxe foncier non bâti : 7,68 %
Taxe ordures ménagères : 13 %

La taxe professionnelle est remplacée depuis 2010 par une contribution économique territoriale (CET) assise sur 2 composantes :

- la valeur locative foncière : CFE (cotisation foncière des entreprises),
- la valeur ajoutée : CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal a fait le choix politique et budgétaire de nouer un partenariat fort avec les associations communales. Ce choix garantit un soutien financier important auquel s'ajoutent les mises à disposition de différents locaux et bâtiments et l'intervention des services techniques en cas de besoin.

Comme chaque année, les subventions accordées aux associations communales sont présentées par secteurs et classées en 5 rubriques : social, sports, culture, loisirs et divers.

Si l'on compare le montant des subventions accordées en 2016 avec celle de cette année, on note quelques évolutions. Le volume global est très légèrement inférieur à l'année précédente (41 100 € contre 43 370 €) mais il se ventile différemment. La part des subventions communales qui varie le plus est celle dédiée à la culture : la municipalité soutient activement plusieurs associations œuvrant dans ce domaine, comme le cinéma, la bibliothèque ou les jeunesses musicales de France. Le comité de Jumelage Gouzon /Alcantera a également reçu une aide plus conséquente que l'année passée afin de permettre aux bénévoles d'organiser convenablement le voyage en Espagne pour que perdure l'amitié franco-espagnole. La part dédiée aux sports est en baisse en 2017 : les différents clubs qui avaient besoin de soutien ont maintenant un rythme de croisière qui leur permet de fonctionner plus confortablement et sans une aide soutenue de la municipalité. Dans les 3 autres secteurs, les montants des subventions accordées restent stables.

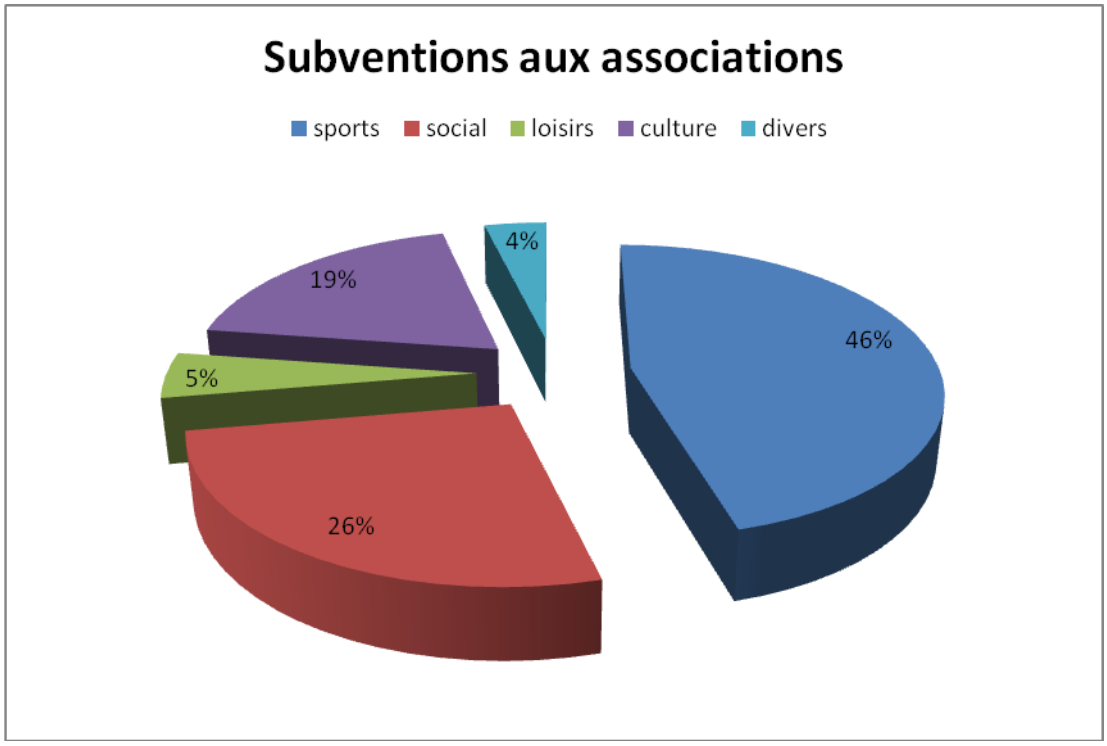

Récapitalif par secteurs :

sports	18815 €
social	10900 €
loisirs	2050 €
culture	7756 €
divers	1570 €

Remarque : dans divers sont classées les subventions accordées au Téléthon, à la ligue contre le cancer, à la Croix Rouge…

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Aménagement de voirie :

Des travaux de sécurité ont été entrepris sur la commune. Parmi eux, le marquage a été refait, voire créé sur des routes récemment refaites, comme par exemple l'avenue de la Marche. Sur cette même route, il a été aménagé un passage piéton renforcé afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Enfin, pour assurer la sécurité des piétons qui empruntent cette même avenue de la Marche, des bornes ont été installées en bordure de voie pour plus de protection.

Cette année encore, d'importants travaux de reprofilage de chaussée ont eu lieu dans différents secteurs de la commune (La Levade, Beauvais, la Sciauve, les Barres, l'Aiguillon…) pour un montant d'environ 96 700 €. Une des allées du cimetière a également été goudronnée pour 4012 €.

➢ Calages des grilles d'égout :

Suite à plusieurs remarques de riverains, les grilles d'égout ont été recalées afin d'éviter les nuisances sonores ainsi que les risques pour les véhicules pour un montant total de 3000 €.

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Projet d'extension de la salle polyvalente :

Nous expliquions dans notre précédent bulletin que l'extension de la salle polyvalente serait opérationnelle en 2018. C'était sans compter sur les très nombreuses contraintes rencontrées dans la rédaction du cahier des charges, ainsi que la durée légale des procédures. A ce jour, l'appel d'offre est terminé, mais seul deux réponses sont parvenues à la mairie. L'étude est donc en cours, et nous espérons que les travaux commenceront avant la fin de l'année 2018.

➢ Travaux d'équipement divers :

La construction du futur club house du tennis a débuté. Pour des raisons d'économie, la mairie a décidé de faire effectuer les travaux par nos employés communaux. Ceux-ci ont réalisé la chape de béton et les réseaux. Au champ de foire, les travaux d'aménagement d'une place pour handicapés sont terminés. La place se situe à l'arrière du local du champ de foire, et il est ainsi possible à une personne en fauteuil de se rendre facilement aux toilettes, adaptées aux personnes à mobilité réduite. Un local de stockage à Gouzougnat a aussi été construit.

➢ Borne de recharge pour véhicule électrique :

L'an dernier, le Conseil Municipal s'était prononcé pour la mise en place d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Les différents partenaires associés au projet se sont prononcés unanimement sur une tarification de type forfaitaire. Les tarifs retenus sont donc les suivants : forfait de 3€ TTC par acte de charge, quelles que soient la durée et la puissance de la recharge, avec paiement par carte bancaire ou carte de l'opérateur retenu. Le temps maximum de recharge est de 5 heures. Au-delà, il sera facturé 2€ supplémentaires par heure, afin d'assurer une rotation plus rapide des véhicules. L'accès sera ouvert à d'autres opérateurs de mobilité qui seront libres de proposer leurs tarifs, après signature d'une convention d'utilisation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter l'ensemble de ces mesures.

➢ Eclairage public :

Lors du Conseil Municipal du 19 septembre 2017, M. le Maire de Gouzon donne lecture du rapport 2016 quant à l'éclairage public de la commune. Rappelons que grâce au partenariat public / privé, la commune a pu entreprendre des travaux de rénovation total de l'éclairage, qui devaient aussi permettre des économies. Ce rapport fait apparaître qu'en 2016, la somme de 15 688 € a pu être économisée, soit un total de 52 605 € sur 4 ans. La coupure dans les hameaux et villages entre 23h et 6h ainsi que la modernisation des lampadaires et des ampoules ont permis de réaliser 39,40 % d'économie d'énergie, alors que l'objectif initial était de 21%. Ce partenariat, le seul à ce jour en Limousin, atteint donc pleinement son objectif.

➢ Mise en sûreté de l'accès aux cloches :

L'an dernier, la réfection de l'installation campanaire a révélé la dangerosité d'accès aux cloches de l'église Saint Martin. Aussi le Conseil Municipal a-t-il décidé de revoir cet accès en le rendant plus sécurisé. La somme de 9 400 € HT a donc été investie afin de reprendre l'installation existante et de remplacer le plancher en chêne par du neuf.

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Fleurissement 2017 :

Comme chaque année, la mairie investit une somme importante pour le fleurissement de la commune. Les riverains ainsi que les touristes y sont en effet sensibles, et ils sont nombreux à souligner le côté agréable de Gouzon et de ses villages. C'est d'autant plus difficile que Gouzon est une des plus grandes communes de la Creuse, et qu'à ce titre, les bénévoles et les élus n'ont pas tâche facile. La campagne 2017 est plus que satisfaisante, ce que l'on doit à la météo plus favorable que l'an passé. Le Conseil Municipal souhaite féliciter et remercier toutes celles et ceux qui ont participés au fleurissement de la commune.

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Restauration de la Vierge de l'église :

L'association gouzonnaise Coude-à-coude a entrepris la restauration de la Vierge de l'église St Martin. Celle-ci avait trouvé refuge aux ateliers communaux pendant la restauration de l'église. Classée le 18 mai 1960 aux Monuments Historiques, et datée du XIV° siècle, cette Vierge revêt une importance capitale, et il convenait donc d'un point de vue patrimoniale de permettre à l'association de réaliser les travaux nécessaires . Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la demande de l'association et verse donc une subvention exceptionnelle de 200 € pour terminer la restauration totale, et permettre à la Vierge de retrouver au plus vite sa place à l'entrée de l'église Saint Martin.

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Crèche intercommunale :

La crèche intercommunale occupe l'ancien pavillon de la directrice, réhabilité, sur le site de l'EHPAD les Myosotis. Les enfants sont accueillis dans des conditions optimales, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, puisqu'un espace de jeu clos et sécurisé a été prévu. La capacité d'accueil est de 10 places, et le taux d'occupation est très satisfaisant. Pour tout renseignement, contactez la directrice, Mme AUTISSIER au 05 55 61 19 74.

➢ Centre de Loisirs sans hébergement :

Il fonctionne tous les mercredis dans les locaux de la rue du Cheval Blanc. Les enfants peuvent faire différentes activités pédagogiques et éducatives. L'inscription est recommandée au moins une semaine à l'avance (même principe pour les repas). L'accueil de loisirs est ouvert une semaine aux vacances de Toussaint, deux semaines aux vacances de février et une semaine à Pâques, durant tout le mois de juillet et 15 jours en août. Il est fermé pour Noël. Des modifications pourraient intervenir courant 2018. Le centre accueille les enfants de 4 ans révolus à 12 ans (3 dérogations pour les enfants de 3 ans), de 7h00 à 19h00 en période scolaire (de 7h à 18h30 en période de vacances), avec un service repas. Les tarifs n'ont pas changé depuis le 1er janvier 2013 (voir l'article en rubrique informations diverses). L'encadrement est assuré par du personnel diplômé. Contact : Angeline Petit (directrice) au 05 55 61 14 19.

➢ Ecole communale :

L'école de gouzon est fréquentée par un total de 155 enfants. L'école maternelle est dirigée par Mme Tomatis. Les élèves se répartissent de la façon suivante : 13 en petite section, et 5 en TPS, sous la conduite de Mme Tomatis. 6 enfants de petite section accompagnent les 11 élèves de moyenne section, sous la direction de Mme Cano. Enfin, le dernier groupe se compose de 5 moyens et de 15 grands, dirigé par Mme Bouquin. A l'élémentaire, peu de changement : C'est toujours Mme Roulet qui encadre les CP (14 élèves), Mme Lanet s'occupe des CE1 (24 enfants) avec l'aide Mme Mouret.

Les CE2 sont encadrés par Mme Galland (15 enfants) tandis que les CM1 sont 21 élèves, sous la responsabilité de Mme Abrantes et de Mme Mouret. Enfin, M. Mouret (directeur de l'école), s'occupe de 26 élèves de CM2. L'effectif total est de 100 enfants, soit 155 pour les 2 écoles. Nous enregistrons une baisse, cependant sans aucune mesure avec la chute brutale des effectifs en Creuse. A noter qu'ils sont toujours aussi nombreux à fréquenter la cantine. Vos élus réfléchissent déjà à la mise en œuvre de l'objectif national de 50% d'approvisionnement local, et ce pour 2018.

➢ Garderie périscolaire:

La garderie accueille les enfants chaque matin avant l'école et le soir après l'école. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ancien RAM, rue du Cheval Blanc. Ils se rendent à pieds de l'école à la garderie. Elle est ouverte chaque jour d'école dès 7h00 et de 16h30 à 19h00 le soir. Ce service est particulièrement utilisé et répond à la demande des parents. Les tarifs sont de 1€ la séance pour 1 enfant, 0,70€ la séance pour un 2ème enfant et 0,50€ par enfant suivant. Contactez Angeline, Laetitia et Floriane au 05 55 61 14 19.

➢ Relais Assistantes maternelles :

Le relais assistantes maternelles intercommunal vous propose des lieux d'écoute, de partage, d'animation et d'information. Ces moments sont proposés sur la base du volontariat et sont gratuits. Le relais s'adresse à toutes les assistantes maternelles ainsi qu'aux familles qui ont en garde ou en charge des enfants de moins de 6 ans. Le relais itinérant est présent à Gouzon à l'espace Beaune les mardis, hors vacances scolaires, selon un calendrier préétabli. Les ateliers d'éveil sont prévus le matin de 9h30 à 11h30. Les permanences administratives ont lieu dans les locaux de la Communauté de Communes de 14h à 16h. Pour plus de renseignements, contactez Mme Autissier (05 55 61 19 74).

➢ Aide aux devoirs :

Pour la troisième année, les enfants qui fréquentent la garderie peuvent choisir de bénéficier de l'aide aux devoirs. Sur inscription, les enfants sont pris en charge par des bénévoles par groupes, et se rendent à l'étage pour y faire les devoirs. Ce service rencontre un franc succès et il est difficile de répondre à la demande. Remercions au passage tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de ce service. A noter que l'équipe recherche d'autres bénévoles pour s'occuper des enfants (contact : la garderie au 05 55 61 14 19).

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Recrutement de 2 agents :

Afin de poursuivre la mission de service public à Gouzon, l'équipe municipale s'est agrandie. Nous accueillons cette année deux nouvelles personnes. Michèle Bianchi a ainsi été recrutée sur un poste vacant en tant qu'adjoint technique territorial. Elle effectue un service de 22h et intervient entre autre à la cantine. Un autre poste a également dû être créé, toujours dans le souci de renforcer l'équipe des employés municipaux. Patricia Meiss est donc notre nouvelle adjointe technique territoriale depuis le 2 novembre dernier. Elle interviendra principalement à la cantine et dans le cadre du service de remplacement. Bienvenue à Michèle et Patricia dans l'équipe de la commune.

Voirie	Travaux	Cadre de vie	Patrimoine	Services	Personnel	Culture	Divers

➢ Cinéma de Gouzon :

Avec une salle accueillant 110 personnes, le Ciné+ Limousin propose une fois par semaine une séance cinéma (le vendredi soir ou le samedi). La salle, munie d'un écran, d'une sonorisation dolby digital, d'un projecteur numérique, dotée de sièges confortables, se situe rue Saint Martin à l'arrière du restaurant « Le Sully ».

Vous pouvez retrouver les programmes dans un présentoir devant la salle de cinéma, chez la plupart des commerçants de GOUZON mais aussi sur le site de la mairie (www.gouzon23.com, rubrique cinéma), sans oublier sur la page Facebook de la Mairie de Gouzon. De plus, un panneau d'information est installé sur la place de l'église où est affiché le film avec la date et l'horaire.

➢ Mise à disposition des locaux communaux à la Communauté de Communes :

Depuis plusieurs années, la commune de Gouzon mettait à disposition de la Communauté de Communes les locaux situés au premier étage de la mairie. Or, en raison de l'augmentation des dépenses, de la diminution des dotations ainsi que la nécessité de se conformer à ce qui se pratique sur le territoire intercommunal, il convient désormais de faire participer le bénéficiaire à cette mise à disposition. Aussi, après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de fixer une participation aux charges de fonctionnement et d'entretien des locaux pour un montant mensuel de 600 €.

➢ Composition du Conseil Municipal :

Un bien triste évènement survenu au cours de l'année a engendré des changements au sein du Conseil Municipal. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas nommer d'autres adjoints. Ainsi, M. le Maire informe que les adjoints remontent d'une place dans le tableau. Cependant, afin d'assurer la continuité, il a été décidé d'attribuer une délégation à Xavier Parenton afin de prendre les décisions qui s'imposent dans le cadre de la voirie et de l'achat de matériel. De plus, M. le Maire informe l'assemblée qu'il convient de remplacer les postes qu'occupait Michel Mathivat dans différentes instances. Aussi, et après avoir voté, les membres du Conseil nomment Jean-Pierre Roby pour siéger à la Communauté de Communes. Le Conseil enregistre également la démission de Béatrice Boudard pour convenance personnelle. Puisque deux places de conseillers sont vacantes, la loi prévoit l'entrée des deux candidats issus de la liste gagnante aux dernières élections. Aussi, Elodie Drapiewski et Jean-Michel Massias ont rejoint l'équipe du Conseil Municipal et ont été installés le 5 décembre dernier. Bienvenue aux deux nouveaux conseillers municipaux.

➢ Informations diverses :

- **tarif pour le CLSH**

Enfants domiciliés dans la commune :

Quotient familial	Tarifs de base	Tarifs Pass Temps Libre
	Journée complète par enfant :	
QF inférieur à 400	6.50 €	2.50 €
QF compris entre 400 et 600	7.50 €	3.50 €
QF compris entre 600 et 900	8.20 €	4.20 €
QF supérieur à 900	8.45 €	4.45 €
	Demi-journée complète par enfant :	

QF inférieur à 400	4.50 €	2.50 €
QF compris entre 400 et 600	4.80 €	2.80 €
QF compris entre 600 et 900	5.50 €	3.50 €
QF supérieur à 900	5.85 €	3.85 €

Enfants domiciliés hors commune :

Quotient familial	**Tarifs de base**	**Tarifs Pass Temps Libre**
	Journée complète par enfant :	
QF inférieur à 400	7.50 €	3.50 €
QF compris entre 400 et 600	8.50 €	4.50 €
QF compris entre 600 et 900	9.20 €	5.20 €
QF supérieur à 900	9.45 €	5.45 €
	Demi-journée complète par enfant :	
QF inférieur à 400	5.50 €	3.50 €
QF compris entre 400 et 600	5.80 €	3.80 €
QF compris entre 600 et 900	6.50 €	4.50 €
QF supérieur à 900	6.85 €	4.85 €

Le prix du repas (3.50€) ou du goûter (0.80€) est à rajouter aux tarifs ci-dessus le cas échéant.

Cérémonie du 8 mai à Gouzon

Cérémonie du 11 novembre à Gouzougnat et aux Forges

S.I.A.E.P. **S**yndicat **I**ntercommunal d'**A**limentation en **E**au **P**otable
Bassin de Gouzon
6 Place du Champ de Foire 23230 GOUZON *E-mail : siaep.gouzon@wanadoo.fr*
☎ 05 55 62 35 65 & 05 55 62 29 57 *Site internet : http://siaep-gouzon.fr*

Une page se tourne au SIAEP,

Le SIAEP change de prestataire de service à compter du 1er janvier 2018 : dorénavant, l'entreprise SUEZ assurera l'entretien et l'exploitation du réseau d'eau potable.
L'entretien du réseau est un contrat de service faisant l'objet d'un marché public. La durée de ce contrat est de 3 ans.
L'entreprise EBL a assuré plus de 40 ans l'entretien du réseau d'eau potable du territoire de Gouzon. Monsieur le Président a remercié, lors du dernier comité syndical, l'entreprise EBL pour les 40 années de bons et loyaux services auprès de la collectivité. Ce changement de prestataire modifie le numéro de téléphone des astreintes.
En cas de problème (fuite…) en dehors des heures de bureau, le week-end et les jours fériés, veuillez composer le numéro de téléphone suivant : **Tél n° 09 77 40 11 35**

Le SIAEP :

- Production, traitement et distribution de l'eau potable sur 17 communes au Nord – Est du département de la Creuse : AUGE, BORD SAINT-GEORGES, BLAUDEIX, LA CELLE SOUS GOUZON, DOMEYROT, GOUZON, JARNAGES, LADAPEYRE, LEPAUD, LUSSAT, NOUHANT, PARSAC - RIMONDEIX, SAINT-SILVAIN, TROIS-FONDS, VERNEIGES, JALESCHES, VIERSAT ;
- 4012 abonnés ;
- **1** station de traitement, **8** stations de pompage, **14** réservoirs, **3** bâches, environ **660** kilomètres de canalisation AEP de grand diamètre....

Les travaux du SIAEP :
En 2017, le SIAEP a effectué la réfection des antennes AEP du Bourg de Jalesches. Le Cabinet VRD'Eau, maître d'œuvre, a suivi les travaux confiés aux entreprises EBL/SOGEA et MIGLIORI pour un montant prévisionnel de 124 551.28 € HT. Le SIAEP a également réalisé, cette année, la réhabilitation de la Station de Basmour / Chabanaud à Bord Saint-Georges, travaux effectués par l'entreprise MIANE ET VINATIER pour un montant de 21 427 € HT et suivis par le Cabinet INFRALIM.
Pour l'année 2018, sont prévus l'alésage du puits de Réville Gouzon et la réfection AEP du Clos des chaussades à Gouzon. Comme programme de travaux 2018, le SIAEP souhaite réaliser la réfection des clôtures, le changement des garde-corps et échelles des différentes stations. Le SIAEP a confié au cabinet INFRALIM une étude sur le réservoir de la Roussille / Magnat à Jarnages et au cabinet LARBRE une étude sur la sectorisation du réseau d'eau potable.

Le prix de l'eau :
Le prix de l'eau pour l'année 2018 est :
- une part fixe annelle (abonnement) de 90.05 € HT soit 95.00 € TTC
- une part variable : consommation par tranche :
  - * De 0 à 500 m3 : 1.41 € HT le m3
  - * De 501 à 1000 m3 : 1.38 € HT le m3
  - * Au-delà de 1000 m3 : 1.32 € HT le m3
- Redevance pollution : 0.30 € HT le m3 reversée à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne + TVA 5.5 %.

La mensualisation :
Le SIAEP offre la possibilité de mensualiser les factures d'eau. Pour plus de renseignements, veuillez contacter le SIAEP au 05.55.62.35.65.

Le changement des compteurs :
Après le renouvellement des compteurs sur la commune de Lépaud en 2017, le SIAEP prévoit pour 2018 le changement des compteurs de la Commune de Nouhant et une partie de Viersat.

L'eau est analysée :
L'eau est analysée dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique par le biais de l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Les résultats d'analyse sont affichés en mairie et sont disponibles au bureau du syndicat. Est joint à votre facture du mois de décembre le bilan de qualité des eaux d'alimentation établi par l'ARS.

Les élus :
Yves de SAINT-VAURY, Président du SIAEP, *Délégué AEP Commune de Gouzon.*
Vincent TURPINAT, 1er Vice-Président,, *Maire de Jarnages,*
Marcel LEROY, 2e Vice- Président, *Premier Adjoint de Parsac.*

Les agents de la Collectivité :
Danielle MONTAGNE, Responsable
Audrey ROUGERON, Coordonnatrice Technique
Emmanuelle GAILLOT, Secrétaire.

Le SIAEP vous souhaite une bonne année 2018.

Creuse confluence
#suivez votre instinct

Calendrier de collecte 2018

Secteur Gouzon

Ordures Ménagères / Emballages Recyclables

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
lundi 01		jeudi 01	J	jeudi 01	F	dimanche 01		mardi 01		vendredi 01	E	dimanche 01		mercredi 01	LJ	samedi 01		lundi 01	A	jeudi 01		samedi 01	
mardi 02	AB	vendredi 02	E	vendredi 02	D	lundi 02		mercredi 02	H	samedi 02		lundi 02	A	jeudi 02	G	dimanche 02		mardi 02	C	vendredi 02	E	dimanche 02	
mercredi 03	LJ	samedi 03		samedi 03		mardi 03	AC	jeudi 03	F	dimanche 03		mardi 03	B	vendredi 03	D	lundi 03	A	mercredi 03	I	samedi 03		lundi 03	A
jeudi 04	G	dimanche 04		dimanche 04		mercredi 04	K	vendredi 04	E	lundi 04	A	mercredi 04	LH	samedi 04		mardi 04	C	jeudi 04	G	dimanche 04		mardi 04	B
vendredi 05	D	lundi 05	A	lundi 05	A	jeudi 05	J	samedi 05		mardi 05	B	jeudi 05	F	dimanche 05		mercredi 05	H	vendredi 05	E	lundi 05	A	mercredi 05	LJ
samedi 06		mardi 06	C	mardi 06	C	vendredi 06	E	dimanche 06		mercredi 06	LK	vendredi 06	D	lundi 06	A	jeudi 06	F	samedi 06		mardi 06	B	jeudi 06	G
dimanche 07		mercredi 07	H	mercredi 07	I	samedi 07		lundi 07	AB	jeudi 07	J	samedi 07		mardi 07	C	vendredi 07	E	dimanche 07		mercredi 07	LH	vendredi 07	D
lundi 08	A	jeudi 08	F	jeudi 08	G	dimanche 08		mardi 08		vendredi 08	D	dimanche 08		mercredi 08	K	samedi 08		lundi 08	A	jeudi 08	F	samedi 08	
mardi 09	C	vendredi 09	E	vendredi 09	E	lundi 09	A	mercredi 09	LJ	samedi 09		lundi 09	A	jeudi 09	J	dimanche 09		mardi 09	B	vendredi 09	D	dimanche 09	
mercredi 10	K	samedi 10		samedi 10		mardi 10	B	jeudi 10		dimanche 10		mardi 10	C	vendredi 10	E	lundi 10	A	mercredi 10	LK	samedi 10		lundi 10	A
jeudi 11	J	dimanche 11		dimanche 11		mercredi 11	LH	vendredi 11	DG	lundi 11	A	mercredi 11	I	samedi 11		mardi 11	B	jeudi 11	J	dimanche 11		mardi 11	C
vendredi 12	E	lundi 12	A	lundi 12	A	jeudi 12	F	samedi 12		mardi 12	C	jeudi 12	G	dimanche 12		mercredi 12	LJ	vendredi 12	D	lundi 12	A	mercredi 12	K
samedi 13		mardi 13	B	mardi 13	B	vendredi 13	D	dimanche 13		mercredi 13	H	vendredi 13	E	lundi 13	A	jeudi 13	G	samedi 13		mardi 13	C	jeudi 13	J
dimanche 14		mercredi 14	LJ	mercredi 14	LK	samedi 14		lundi 14	A	jeudi 14	F	samedi 14		mardi 14	BH	vendredi 14	D	dimanche 14		mercredi 14	I	vendredi 14	E
lundi 15	A	jeudi 15	G	jeudi 15	J	dimanche 15		mardi 15	C	vendredi 15	E	dimanche 15		mercredi 15		samedi 15		lundi 15	A	jeudi 15	G	samedi 15	
mardi 16	B	vendredi 16	D	vendredi 16	D	lundi 16	A	mercredi 16	K	samedi 16		lundi 16	A	jeudi 16	LF	dimanche 16		mardi 16	C	vendredi 16	E	dimanche 16	
mercredi 17	LH	samedi 17		samedi 17		mardi 17	C	jeudi 17	J	dimanche 17		mardi 17	B	vendredi 17	D	lundi 17	A	mercredi 17	H	samedi 17		lundi 17	A
jeudi 18	F	dimanche 18		dimanche 18		mercredi 18	I	vendredi 18	E	lundi 18	A	mercredi 18	LK	samedi 18		mardi 18	C	jeudi 18	F	dimanche 18		mardi 18	B
vendredi 19	D	lundi 19	A	lundi 19	A	jeudi 19	G	samedi 19		mardi 19	B	jeudi 19	J	dimanche 19		mercredi 19	K	vendredi 19	E	lundi 19	A	mercredi 19	LH
samedi 20		mardi 20	C	mardi 20	C	vendredi 20	E	dimanche 20		mercredi 20	LJ	vendredi 20	D	lundi 20	A	jeudi 20	J	samedi 20		mardi 20	B	jeudi 20	F
dimanche 21		mercredi 21	K	mercredi 21	H	samedi 21		lundi 21		jeudi 21	G	samedi 21		mardi 21	C	vendredi 21	E	dimanche 21		mercredi 21	LK	vendredi 21	D
lundi 22	A	jeudi 22	J	jeudi 22	F	dimanche 22		mardi 22	AB	vendredi 22	D	dimanche 22		mercredi 22	I	samedi 22		lundi 22	A	jeudi 22	J	samedi 22	
mardi 23	C	vendredi 23	E	vendredi 23	E	lundi 23	A	mercredi 23	LH	samedi 23		lundi 23	A	jeudi 23	G	dimanche 23		mardi 23	B	vendredi 23	D	dimanche 23	
mercredi 24	I	samedi 24		samedi 24		mardi 24	B	jeudi 24	F	dimanche 24		mardi 24	C	vendredi 24	E	lundi 24	A	mercredi 24	LJ	samedi 24		lundi 24	AC
jeudi 25	G	dimanche 25		dimanche 25		mercredi 25	LK	vendredi 25	D	lundi 25	A	mercredi 25	H	samedi 25		mardi 25	B	jeudi 25	G	dimanche 25		mardi 25	
vendredi 26	E	lundi 26	A	lundi 26	A	jeudi 26	J	samedi 26		mardi 26	C	jeudi 26	F	dimanche 26		mercredi 26	LH	vendredi 26	D	lundi 26	A	mercredi 26	J
samedi 27		mardi 27	B	mardi 27	B	vendredi 27	D	dimanche 27		mercredi 27	K	vendredi 27	E	lundi 27	A	jeudi 27	F	samedi 27		mardi 27	C	jeudi 27	G
dimanche 28		mercredi 28	LH	mercredi 28	LJ	samedi 28		lundi 28	A	jeudi 28	J	samedi 28		mardi 28	B	vendredi 28	D	dimanche 28		mercredi 28	H	vendredi 28	E
lundi 29	A			jeudi 29	G	dimanche 29		mardi 29	C	vendredi 29	E	dimanche 29		mercredi 29	LK	samedi 29		lundi 29	A	jeudi 29	F	samedi 29	
mardi 30	B			vendredi 30	D	lundi 30	AC	mercredi 30	I	samedi 30		lundi 30	A	jeudi 30	J	dimanche 30		mardi 30	C	vendredi 30	E	dimanche 30	
mercredi 31	LK			samedi 31				jeudi 31	G			mardi 31	B	vendredi 31	D			mercredi 31	KJ	samedi 01		lundi 31	A

ORDURES MENAGERES

- A Bourg Parsac, Bourg de Gouzon, RN145
- B Domeyrot, La Celle/Gouzon, St Silvain/Toulx, Bourg Jarnages
- C Parsac villages, Pierrefitte, Trois-Fonds, Jarnages villages et bourg
- D St Loup, St Julien le Châtel, Gouzon villages
- E Vigeville, Pionnat
- L Ladapeyre, Blaudeix, Rimondeix

SELECTIF

- F Bourg Parsac, Bourg de Gouzon, RN145, Bourg de Jarnages
- G Domeyrot, Blaudeix, Rimondeix, La Celle/Gouzon, St Silvain/Toulx
- H Gouzon villages, St Loup, Saint Julien le Châtel
- I Pionnat, Vigeville
- J Parsac villages, Pierrefitte, Trois-Fonds, Jarnages villages
- K Ladapeyre

La GENDARMERIE COMMUNIQUE : PASSEZ DU BON TEMPS EN CREUSE

- Vous pourriez être la cible de voleurs ou de cambrioleurs : aussi pour limiter les risques suivez ces conseils simples :
- Ne laissez aucun objet de valeur apparent (appareils audio ou vidéo, sac à main, chéquier ou monnaie, bijoux),
- Fermez systématiquement toutes les issues de vos résidences et véhicules,
- Faites savoir à vos voisins que vous vous absentez et donnez-leur une heure de retour,
- Portez une attention particulière à vos moyens de paiement et ne vous laissez pas importuner par des inconnus,
- Signalez immédiatement toute situation ou présence suspecte à la GENDARMERIE,
- En cas d'agression, ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril. Mémorisez un maximum d'informations sur votre agresseur.

LA PROTECTION DE VOS BIENS ET CEUX DE VOS PROCHES

Ayez une attention particulière sur vos biens et ceux de vos proches.

- Ne laissez pas les clés sur le contact de vos véhicules, et ne laissez pas vos matériels électroportatifs dans des locaux ouverts,
- Installez un dispositif d'éclairage à détection (auprès des véhicules, des outils, de la cuve à fioul etc.),
- Des systèmes de prises de vues photographiques existent et permettent de protéger vos matériels, de conserver les données avec parfois une remontée de l'information en temps réel.

Son installation ne requiert pas d'autorisation dans les lieux non ouverts au public.

Les arnaques d'internet

- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance. L'apparition d'icônes en forme de cadenas ou de clés, en bas du navigateur est un gage de sécurité,
- Méfiez vous des gains trop faciles, des cadeaux, des trop bonnes affaires et des demandes d'argent faisant appel à votre compassion,
- Méfiez vous de toutes demandes urgentes de renseignements contenant des fautes d'orthographe,
- N'ouvrez pas votre email en cas de doutes sur leur provenance,
- Ne cliquez pas sur les liens reçus qui vous demandent vos coordonnées bancaires.

La GENDARMERIE de GOUZON reste à votre écoute, appelez le 17 ou 05 55 62 20 09.

EHPAD Les MYOSOTYS

L'année 2017 n'a pas connu de changement significatif par rapport à l'année précédente concernant l'investissement. Pas de gros travaux réalisés cette année; nous attendons une étude de faisabilité relative à la réhabilitation du bâtiment.

Nous avons enregistré un nombre conséquent de décès (25) dont 6 personnes étaient gouzonnaises et dont l'âge moyen était de 90 ans. 23 hommes et 62 femmes résident à l'EHPAD, dont la moyenne d'âge est de 89 ans. Une personne a moins de 65 ans et une personne est centenaire. Au niveau du personnel, nous avons dû faire face à de nombreux arrêts, notamment des congés maternité (7) d'où une gestion des plannings compliquée. Une auxiliaire de soins a été titularisée, une autre a été nommée stagiaire, une troisième a été reçue au concours sur titre d'auxiliaire de soins organisé cette année par le Centre de Gestion de la Creuse et pourra être nommée stagiaire.

Le prix de journée de l'établissement restant très attractif (un des moins chers du département), les demandes d'admission sont toujours aussi nombreuses. La dépendance des résidents s'accentuant, une réorganisation touchant tous les services a été mise en place pour mieux répondre aux besoins individuels des résidents, alourdissant la charge de travail des services sans moyen humain supplémentaire. De nombreuses réformes sont venues alourdir le travail administratif (la refonte du budget, la refonte de l'aide sociale, la refonte des régimes indemnitaires entre autres) et toujours sans moyen humain supplémentaire. Nous espérons que l'année 2018 soit l'année d'une certaine accalmie même s'il convient d'en douter!

La Directrice. Madame Jaladon.

ETAT CIVIL

Vous avez été nombreux à faire remarquer que les informations liées à l'état civil (naissances, décès, mariages…) ne figuraient pas dans nos précédentes éditions du bulletin municipal. Ces publications sont réglementées et la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) rappelle que « Les données enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux pour adresser des félicitations ou des condoléances. De même, ces informations ne peuvent être diffusées (dans la presse ou sur tout autre support) que si les personnes concernées ont, au moment de l'établissement de l'acte, donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication ». Nous ne pouvons donc légalement pas publier les noms des personnes concernées mais simplement les chiffres, que vous retrouverez ci-après.

GOUZON :
Naissances : 13
Mariages : 2
Décès : 38 (dont 23 résidents de l'EHPAD)

GOUZOUGNAT :
Naissances : 2
Mariages : 0
Décès : 0

CTMA BASSIN VERSANT DE LA PETITE CREUSE

« Ensemble, prenons soin de l'eau ! »

Qu'est ce qu'un CTMA (Contrat territorial Milieux Aquatiques).

Contexte :

Le principe de « bon état écologique » est une obligation européenne que nous devons respecter rapidement (2015, 2021, 2027 en fonction de l'état initial). Ce bon état écologique regroupe plusieurs facteurs qu'il nous faut régler pour le bien de tous.

Définition et objectif d'un CTMA :

Contrat entre une collectivité et des financeurs (Agence de l'eau, Région et Département) ayant pour but de développer un programme pluriannuel de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, pour maintenir le bon état écologique ou corriger les altérations identifiées. Par exemple, les actions peuvent porter sur :

- L'entretien ou la restauration du lit du cours d'eau et des berges,
- La continuité écologique (libre circulation de l'eau, des sédiments et des poissons),
- La gestion des embâcles, de la ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) et des berges.

Le contrat territorial préparé entre le Sivom de Boussac Châtelus-Malvaleix, le SIARCA, la Communauté de Communes du Carrefour des Quatre Provinces, la Commune de St Dizier la Tour, et l'agence de l'eau Loire-Bretagne associe la Région Aquitaine Limousin Poitou Charentes, le Département de la Creuse, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Creuse.

A compter du 1er janvier 2018, ce sont les Communautés de Communes qui auront cette "compétence" gestion des Milieux Aquatiques. Afin de continuer les actions, un syndicat regroupant les trois principales Communautés de Communes verra le jour en 2018, simplifiant la gouvernance de ce Contrat Territorial.

Les signataires du contrat ont pour objectif de restaurer ou maintenir le bon état écologique des eaux sur le bassin versant de la Petite Creuse et de travailler en lien direct avec les usagers et les riverains.

Pour cela, ils ont convenus d'un programme d'action pour les cinq prochaines années. Les actions porteront en particulier sur :

La restauration de la végétation rivulaire des cours d'eau,

- L'enlèvement des encombres,
- la protection des berges et la limitation de l'impact de l'élevage (en lien direct avec les exploitations agricoles),

- la Protection des zones humides.

Leur coût prévisionnel est évalué à 1 795 000 euros qui seront pris en charge à 60 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 10 % par la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, 10 % par le Département de la Creuse. La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Creuse apportera également son concours technique et financier à la réalisation de ce programme.

2017, une deuxième année de travaux en collaboration avec les exploitants.

Deux cours d'eau du bassin versant de la Petite Creuse ont fait l'objet d'actions. Le ruisseau de Château Chevrier et le ruisseau du Cluzeau. Ayant pris du retard, le ruisseau de Coudanne / Poirier et le ruisseau de chez Pendu feront l'objet d'une restauration début 2018. Tous ces cours d'eau n'ont pas été traités de la même manière, soit car peu de travaux étaient nécessaires, soit car nous n'avons pas trouvé de terrain d'entente avec les exploitants.
En effet, chaque action ou aménagement est concerté avec l'utilisateur principal et le gestionnaire. Le but étant d'être dans une notion de "gagnant gagnant". Grâce à une collaboration étroite avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse et du GDAR de la Petite Creuse, nous avons pour but de travailler main dans la main avec le monde agricole, principal gestionnaire des bords de cours d'eau sur notre territoire.
En 2017/2018, nous aurons réalisé la restauration de plus de :
- 20 km de berges de cours d'eau et enlèvement d'encombres,
- des clôtures adaptées à la pratique agricole,
- plus de 25 aménagements pour la traversée ou l'abreuvement des animaux.

Sur la photo, un passage à gué permettant l'abreuvement et la traversée des animaux ponctuellement avec clôture électrique déportée.

2018, année 3 du programme.

En 2018, les cours d'eau sélectionnés sont : la Jarnagette et le Verraux, affluent principal de la Petite Creuse.
En début 2018, tous les propriétaires et exploitants des rives de ces cours d'eau seront contactés pour élaborer en concertation un plan d'action adapté aux pratiques et surtout respectueuse du milieu aquatique.
Pour toute information complémentaire ou question sur des actions sur les milieux aquatiques, contactez Julien Lemesle, Technicien Rivière au 06 32 35 87 11.

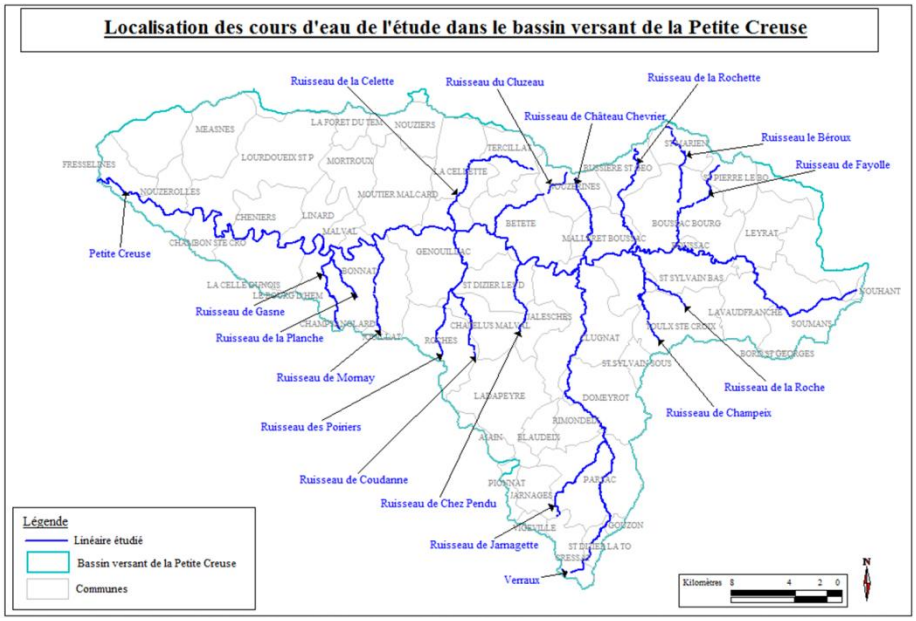

QUESTIONS SANTE :

- **Médecins** :
  - Dr Parenton : 6, Av du Berry. 05 55 62 76 76
  - Dr Parot : 6, Av du Berry. 05 55 62 21 24

- **Dentistes** :
  - Dr Houssat : 6, Av du Berry. 05 55 62 27 55
  - Dr Jouany : 9 rue Raymonde Hervouet. 05 55 62 20 20

- **Pharmacies** :
  - Pharmacie Centrale : 30 place de l'église. 05 55 62 20 46
  - Pharmacie Nicoulaud : 15 Av du Berry. 05 55 62 20 19

- **Kinésithérapie** :
  - Anne Parot-Léonard : 6 Av du Berry. 05 55 62 21 04

- **Infirmières**:
  - Cabinet infirmier de la maison médicale : 6 Av du Berry. 06 29 93 05 55

- **Cabinet Ostéopathie**
  - Etienne Lemut (06 09 99 59 14) et Florian Laskowski (06 64 73 96 63) : 6 Av du Berry.

L'ANNEE 2017 A LA PAROISSE SAINTE-CROIX-DES–DEUX-CREUSE

Au cours de cette année 2017, nous avons vécu des événements nombreux et variés qui touchent à la fois la communauté de Gouzon et aussi l'ensemble des communes de la vaste paroisse.
Parmi ces événements :
L'Expo GEO est née d'une intuition : présenter la richesse et la variété de notre territoire à travers ses sols variés, notre identité se définissant comme l'unité dans la diversité. Ainsi, des prélèvements ont été effectués dans 47 communes du territoire paroissial dont Gouzon, Gouzougnat, Les Forges pour montrer cette diversité. Environ 700 personnes ont pu visiter l'Expo très riche dans sa disposition y compris le préfet de la Creuse, les élus du territoire et notre nouvel évêque Mgr Pierre-Antoine Bozo.
La Kermesse Paroissiale s'est tenue sur le site de Trois Fonds, avec une belle affluence sur les hauteurs d'un paysage touchant la chaine des Puys. De nombreux bénévoles se sont activés pour la réussite de la journée.
Une série de 7 conférences s'est tenue de juin à septembre à l'Espace Beaune, attirant un public nombreux : La réforme des Paroisses dans le département de la Creuse, par J-M Bortheirie. Les Sols de la Creuse, par Amandine Sanchez. Solidarités villageoises, paysage solidaire, par Michel Manville. Petites histoires de la matière, de la création de l'univers jusqu'à aujourd'hui, par Philippe Guétat. Les maçons de la Creuse, par Daniel Dayen. Sols et cultures humaines, par Christian Feller de l'AFES, Montpellier. La vie du Sol, par A. Sanchez, pédologue à la Chambre d'agriculture.

De nombreux rassemblements, pèlerinages, restaurations (Vierge de Gouzon et Vierge de Roches), célébrations diverses ont ponctué l'année, avec la joie de la rencontre et le désir d'un meilleur vivre ensemble spécialement avec les plus éprouvés et les plus démunis. Une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés et ceux qu'ils ont laissés. L'espérance reste toujours plus forte dans nos cœurs.

P Jean-Michel Bortheirie

SECOURS CATHOLIQUE – Antenne de Gouzon

L'équipe de GOUZON vous accueille à son repas convivial « La Table Ouverte » (ouvert à tous) le 1er et 3ème mardi du mois à la maison paroissiale de Gouzon (participation 2 € - prévenir de sa venue au 07.81.94.61.21)

Vous ne voulez plus manger seul devant votre télé, venez nous rejoindre ! Vous y trouverez chaleur, convivialité, et de nouvelles amitiés. Mardi dernier, nous étions 18 convives !

Vous n'avez pas de moyens de locomotion : selon nos possibilités dans certains coins le covoiturage s'organise. Une pensée pour Paulette qui nous a quittés cette année.

Toute l'équipe de Gouzon vous présente tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 !

SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS France

Le secours catholique dont la mission est de lutter contre tout ce qui génère la pauvreté, les inégalités et l'exclusion agit avec ceux qui vivent la pauvreté et en partenariat institutionnel, associatif et ecclésiastique et en réseau. Le SC en Creuse s'emploie à répondre à toutes les situations de pauvreté qu'il rencontre et regroupe 160 bénévoles qui agissent avec conviction et disponibilité, répartie en 15 équipes locales et 15 lieux d'accueil.

Le secours catholique propose plusieurs types d'aides comme les aides financières individuelles (micro crédit, chèques services…), les aides en nature (contre participation financière : aide vestimentaire et alimentaire), les aides collectives (initiation au français langue étrangère, soutien aux migrants, vacances collectives en famille, voyage de l'espérance…).

Et pourquoi ne pas devenir bénévole en nous rejoignant au Secours Catholique selon vos disponibilités

Contact pour la Creuse : rue des mûriers 23000 Guéret – 05 55 81 92 99 – comite.creuse@secours-catholique.org

LA LIGUE CONTRE LE CANCER - COMITE DE LA CREUSE

2 BIS PLACE VARILLAS – 23000 GUERET

TEL. : 05.55.52.44.87 – FAX : 05.55.52.44.71

E-mail : cd23@ligue-cancer.net

Le Comité départemental de la Ligue contre le Cancer de la Creuse a été créé en 1983.

Les missions et actions du Comité :

La Ligue de la Creuse vient en aide pour :

1) La Recherche Nationale et Régionale.

2) Des secours aux malades et leurs familles (ex : aide financière à l'achat de diverses prothèses, aide financière à la vie quotidienne : aide ménagère, loyer…).

3) La qualité de vie des malades à l'hôpital (prise en charge de soins de confort, amélioration des conditions de vie des patients…).

4) Accompagner les malades :

- Soins de support : conseils diététiques, psychologiques, sophrologiques, esthétiques, accompagnement social (ex : aide retour à l'emploi, problèmes financiers),
- Un groupe de parole à Guéret 2ème jeudi de chaque mois à 14h au Comité,
- Une permanence ligue à Aubusson 2ème jeudi de chaque mois au Pôle Enfance Jeunesse,
- Un atelier de création à Chénérailles 2ème et 4ème lundis de chaque mois, salle de la Culture,
- Le Comité et le centre d'Hospitalisation de Guéret ont signé une convention afin de dispenser des soins esthétiques gratuits,
- Mise en place d'activités physiques adaptées.

5) Information du Public et Prévention :

- Edition d'un agenda scolaire pour les CM2 du département (illustré par des collégiens du département),
- Un concours scolaire destiné aux écoles maternelles, primaires et des élèves de 6ème des collèges publics et privés,
- Participation à la journée mondiale sans tabac avec le « Collectif Creuse sans Tabac » : prévention sur ce thème auprès des scolaires du département,
- Projet MILDECA : addiction au tabac et ses conséquences mené sur la clinique de Viersat,
- Participation à la campagne nationale de Moi(s) Sans Tabac : prévention auprès des élèves des lycées professionnels du département.

6) Communication :

- Edition d'un semainier destiné à une large diffusion lors des différentes manifestations,
- Participation à la semaine nationale de lutte contre le cancer,
- Organisation d'une journée « Colon Tour » en partenariat avec l'ADOC 23,
- Participation du Comité à OCTOBRE ROSE (dépistage du cancer du sein),
- Edition de plaquettes d'information sur différents cancers.

7) Divers : faire connaître la ligue auprès de tout public.

- Participation au forum des associations.

Nos ressources proviennent :

- Dons de donateurs Creusois
- De la Mairie de Guéret
- Du Conseil Départemental de la Creuse
- Des Collectivités locales
- De partenaires locaux
- Des quêtes décès et de mariages
- Des legs : donation et assurance vie.

L'OFFRE MEDICALE S'ENRICHIT A GOUZON

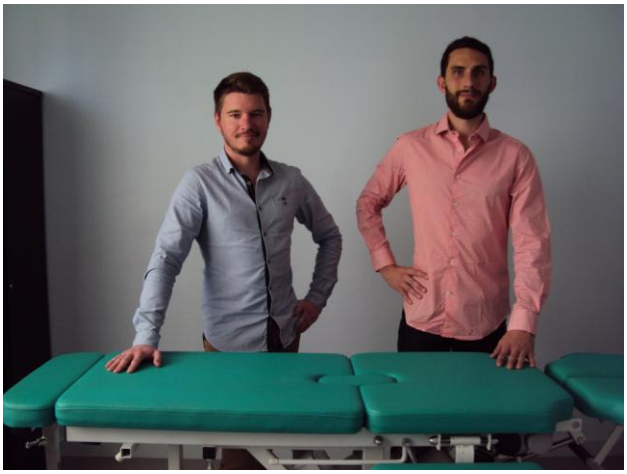

Depuis début novembre, deux ostéopathes se sont installés à la maison de santé pluridisciplinaire de Gouzon, complétant ainsi davantage l'offre médicale de la commune. Nos deux ostéopathes ne sont cependant pas inconnus des gouzonnais puisqu'ils exercent ici depuis quelques années comme Masseurs kinésithérapeutes et qu'ils sont tous les deux de la région (Etienne Lemut est gouzonnais tandis que Florian Laskowski vient de Soumans). S'ils sont fraichement diplômés en ostéopathie, Etienne et Florian sont d'abord devenus « kiné » (il y a respectivement 5 et 6 ans), et ont ensemble débuté les études d'ostéopathie il y a 5 ans, avec succès. C'est fort logiquement qu'ils ont décidé d'ouvrir un cabinet ensemble à Gouzon et ils occuperont désormais un local vacant à la maison médicale. Pour débuter, Florian et Etienne souhaitent exercer une demi-journée par semaine seulement et reste donc pleinement disponibles en tant que Kiné. Il est à noter qu'Etienne sera disponible en ostéopathie le vendredi après-midi et Florian le mercredi après-midi. Ces horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la demande et nos deux jeunes professionnels souhaitent pour l'instant estimer la demande afin d'adapter l'offre. Etienne Lemut est joignable au 06 09 99 59 14 et Florian Laskowski au 06 64 73 96 63. Souhaitons à Florian et Etienne tout le succès escompté !

LA VIERGE DE GOUZON

A Gouzon, nous sommes en présence d'une statue d'1,45m de haut, malheureusement mutilée. Elle est classée le 18 mai 1960 et datée du XIV° siècle. Elle était autrefois située à l'extérieur contre le mur nord exposée aux intempéries. C'est une œuvre très inspirée des Vierges du Bourbonnais.
Taillée dans un calcaire coquillé, on peut l'assimiler à une pierre de Charente. Coincidence, Louis Lacrocq dans son livre « Les Eglises de France » note que l'église de Gouzon fut la chapelle d'un prieuré que possédait l'abbaye de Lesterps, près de Confolens en Charente.
Elle peut aussi être comparée à la Statue de la Vierge à l'Enfant de Cluis (Indre) attribuée à l'école du Berry, proche de l'atelier du Bourbonnais. En meilleur état, elle est en marbre blanc de Paros.

Commune associée
de
GOUZOUGNAT
23230 GOUZON

Une année de plus s'est écoulée et j'ai toujours autant de plaisir à vous retrouver pour vous transmettre quelques informations sur Gouzougnat.

Voilà bientôt 4 ans que je représente Gouzougnat auprès de la Commune de Gouzon. J'ai essayé de faire en sorte de satisfaire aux mieux, l'ensemble de nos citoyens, tout en respectant les possibilités de fonctionnement d'une commune, sachant que les collectivités voient leurs budgets de plus en plus amputés. L'exercice devient très compliqué, surtout lorsqu'on a souhaité maintenir le levier de la fiscalité ces cinq dernières années.

Malgré tout, à Gouzougnat, nous avons pu avancer sur l'ensemble de nos projets. Il est vrai que nous sommes restés raisonnables sur nos besoins, mais nous avons quand même réalisé de belles choses pour notre village, je ne vais pas tout citer, vous les connaissez. Je ne parlerai que du dernier, le local de stockage dédié à l'Association phare de notre village « l'Amicale des Loisirs », que nous avons inauguré récemment. Oui ce local était nécessaire, car on le sait l'Amicale est pour ce village le pilier de la convivialité et de l'enthousiasme de nos villageois et elle avait un besoin urgent et indispensable d'un lieu de stockage pour tout le matériel nécessaire aux nombreuses manifestations qui nous animent.

Comme chaque année, je remercie notre Maire Cyril VICTOR et tous les membres du Conseil Municipal, pour leurs implications sur les projets que nous avons réalisés. Je remercie aussi les membres de la Commission Consultative de Gouzougnat qui, afin de réaliser ces projets que nous mettons en œuvre, ont dû prendre un peu de leur temps pour, analyser les envies ou les besoins de chacun, avant de les transmettre au Conseil Municipal. Et bien sûr je remercie toute l'équipe des employés municipaux qui, sans compter, œuvre toute l'année pour notre village et ses hameaux.

Pour cette année, il est prévu quelques petits travaux d'entretien, un peu de fleurissement, la mise à disposition de pierres dans les hameaux et la reprise nécessaire des routes communales du village et de ses hameaux. Et notre grand projet, si les contraintes budgétaires ne nous coupent pas, encore, l'herbe sous le pied : la réfection de la place de l'église. Bloquée l'année passée, nous espérons pouvoir effectuer cette réalisation. Ce projet me tient vraiment à cœur, cet endroit rénové avec la remise en valeur de l'église par sa verdure, ses fleurs et ses lumières, avec une place dégagée et propre, laissant l'espace au jeu et à la détente, contribuera à embellir notre cœur de village.

Après avoir installé un WC pour personne à mobilité réduite près de la petite salle, remplacé les radiateurs et effectué une remise en état de la grande salle, le Conseil Municipal a décidé de prévoir une augmentation de 10 € sur la location de ces salles louées au public dont les prix étaient inchangés depuis le 01 Janvier 2014.

A partir du 1er Janvier 2018, la location de ces salles passera donc à 35 € par salle et pour toute demande vous êtes priés de me contacter au 06 89 53 37 39.

Je tiens à vous présenter à tous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour tous vos projets personnels, professionnels et associatifs, pour vous et pour vos familles.

Le Maire délégué de Gouzougnat, Gérard NOTEL

FETE DU VILLAGE DE GOUZOUGNAT

Je voulais dire un petit mot sur la fête du village de Gouzougnat d'Août 2017.

Tout a commencé le vendredi par la messe patronale, notre petite église était au ¾ pleine et comme c'est la tradition du village, les paroissiens étaient accueillis par l'Amicale des loisirs et moi-même pour le verre de l'amitié accompagné de quelques brioches.
La soirée s'est terminée sur les derniers préparatifs, tous les bénévoles disponibles étant à pied d'œuvre.

Samedi : le temps était avec nous, il faisait très beau.
9h. Départ de la randonnée où 40 marcheurs et marcheuses ont pris les chemins de Beauvais, Goze, Les Chiroux et Gouzougnat sur un parcours de 8,5 km avec deux points de collation sur le parcours. Pendant ce temps : fin des préparations, mise en place des barrières, bottes de paille et autres accessoires de sécurité, livraisons et essais des caisses à savon.
14h. Inscription pour le concours de pétanque, 54 équipes se sont disputées "en toute amitié" le 1er prix, tous les endroits possibles du village étaient pris d'assaut et pendant les poses, nombreux se sont essayés au tir à l'œuf.
20h. Après cet après-midi très riche, le temps de l'apéro est arrivé suivi d'un bon diner "barbecue" et place à la musique avec l'orchestre "Les veilleurs de nuit" de Parsac.
Vers 22h30, tout ce beau monde a suivi les flambeaux en traversant le village tout illuminé de Gouzougnat pour le feu d'artifice. ET QUEL FEU D'ARTIFICE ! C'était magnifique, une très bonne coordination entre la musique et les fusées, et "la cerise sur le gâteau" l'écran géant avec une diffusion sur l'histoire du village et de ses "Gaulois".
Encore bravo à toute l'équipe qui a conçu et organisé cet exploit.
La nuit s'est terminée avec la musique, on a dansé, on a chanté, on a fait la fête.

Dimanche : le temps était toujours avec nous.
Les couche-tard se sont levés tôt, car c'était la brocante, dès 6h. Mise en place des exposants accueillis avec le café et les viennoiseries, plus de 60 exposants ont envahi le village entre la place, le parc et les rues, tout en laissant la route principale libre pour les courses de caisses à savon qui dureront toute l'après-midi, les exposants ont été ravis de cette journée.
Et moi aussi, en tant que Maire délégué de ce village, je suis fier de voir autant de dynamisme et autant de bénévoles, travaillant tous dans la bonne humeur et ce depuis de nombreuses années. Ces bénévoles, ils ne sont pas tous de Gouzougnat, ils viennent aussi des villages voisins, et ils viennent aussi de plus loin "des régions de Bourges, Lyon, Paris et j'en passe", je les remercie tous pour leur dévouement, qui est aussi pour eux un plaisir partagé avec les Gouzougnatais.

Le Maire délégué de Gouzougnat, Gérard NOTEL

Association de Service d'Aide à la Personne
SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (S.P.R.D.)
Du Canton de Gouzon
8, avenue du Berry - 23230 GOUZON
Tél. 06 58 78 02 11

Des repas équilibrés, livrés chez vous à domicile, chaque jour.

Notre clientèle est principalement constituée de personnes âgées, allant de 70 à 101 ans, avec 65 % de femmes. Nos deux chauffeurs Sylviane et Michel ont livré près de 11 000 repas sur l'année 2017, soit environ 915 repas par mois pour une moyenne de 42 clients.
Nos bénéficiaires peuvent disposer d'un repas tous les jours de la semaine (du lundi au dimanche) tout au long de l'année, y compris les jours fériés. Ces repas sont livrés tous les matins à Gouzon, en liaison froide, et redistribués aussitôt à votre domicile sur nos Communes de la Communauté de Communes du secteur de Gouzon.

Bien plus qu'un repas à domicile ! C'est s'intéresser non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à tout ce qui est autour du repas et qui en fait un moment agréable. La conservation d'un lien social et le plaisir de manger participent à la prévention de la dénutrition et par là-même, limitent la perte d'autonomie.

Suite à nos enquêtes de satisfaction, réalisées chaque fin d'année, nous constatons un résultat général très satisfaisant.

Bien manger, c'est l'affaire de tous !

Notre Association est soutenue financièrement par certaines Communes de notre Canton par leurs cotisations et aussi par la Commune de Gouzon et la Communauté de Communes Creuse Confluence par leurs subventions.

L'évènement de l'année : les sociétaires de la Caisse d'Epargne du Limousin "Haute-Vienne, Corrèze, Creuse" nous ont attribué, le Prix de la Philanthropie 2017 : ce prix nous a été remis le 3 Novembre 2017, pour les actions menées par nos services avec le dévouement de l'ensemble des membres de l'Association et la serviabilité de nos salariés. Prix remis par le Président de la Caisse Locale d'Epargne d'Aubusson Boussac Bourganeuf.

Remise du Prix de la Philanthropie 2017

N'hésitez pas à nous appeler, une permanence est à votre disposition le Mardi et le Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 8 avenue du Berry à GOUZON, ou bien par téléphone au **06 58 78 02 11.**

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2018.

Le Président, Gérard NOTEL

RETOUR SUR LE RALLYE 4L TROPHEE DE NOS GOUZONNAISES

Le but de ce projet était humanitaire, donc d'apporter des fournitures scolaires et des denrées alimentaires à la population du Maroc dans un premier temps, et puis un apport financier pour l'association Enfant du Désert, pour les aider à construire des écoles pour les enfants.

Déroulement du rallye :

1ère étape : Départ de Biarritz, pour rejoindre Algeciras au sud de l'Espagne, traversée de l'Espagne en 2 jours.

Une fois arrivées à Algeciras, nos Creusoises ont pris le bateau pour rejoindre Tanger, et de là l'aventure commence.

L'équipage a passé 4 jours dans le désert, sur un bivouac. Tous les jours, elles avaient un tracé «Road Book» à suivre et une boussole pour les guider. Les journées étaient bien remplies, mais elles ne se sont pas trop perdues.

Côté météo, du soleil et beaucoup de vent. Malheureusement, elles n'ont pas pu rencontrer les habitants des villages car le bivouac était isolé et la journée était bien remplie. L'arrivée à Marrakech s'est déroulée sous les applaudissements de leurs parents tellement fiers.

Le moral de nos Gouzonnaises n'était pas toujours au beau fixe à cause de l'éloignement mais c'était un très beau projet et elles garderont de merveilleux souvenirs. Côté ambiance, le repas était pris sous les tentes avec tout le monde, plutôt convivial, ainsi elles ont pu faire des rencontres et garder des liens, de plus un «journal du soir» était diffusé sur un grand écran lors du repas.

Les «deux frangines» ont juste eu un décrochement du pot d'échappement et un changement de pièces mais rien de grave, leur 4L était bien préparée. Elles ont rencontré un équipage de Corrèze avec qui elles ont fait le rallye, depuis elles gardent contact.

Merci à Claire et Emilie Fleurat de nous avoir accordé un peu de leur temps. Elles souhaitent aussi remercier Gouzon et les habitants pour leur soutien et leur générosité, qui leur a permis de réaliser ce rallye.

Propos recueillis par Carine Pary.

FROM CUMBRIA TO THE CREUSE

Ruth Greenhalgh, conseillère municipale et citoyenne britannique, nous raconte dans sa langue maternelle son arrivée en famille en France. Son témoignage est précieux, et nous avons souhaité qu'il soit publié en anglais pour les nombreux Anglophones qui résident sur la commune.

We made the very difficult and life changing decision to move to the Limousin region of France over ten years ago, so here I will share with you a glimpse into our lives in those very early days back then....

With two cars, two trailers, two children, two dogs, my mum, my father in law and my husband Adam, we arrived at Chez Fioux one very cold February day. Staying in rented accommodation off farm for the first few weeks until our luxurious (or so I thought) mobile home was delivered; we prepared to live on site to tend to our new herd of cows.

The first few months passed in a blur, the French language being a big barrier, no amount of CDs, DVDs and tapes had prepared us for living here. We had a great agent who helped with the purchase of the farm, his help also expending to SOS translations!

One of the first and most important jobs was to enrol our eldest daughter Molly, then 4 years at the "maternelle". I went to school after reading up on all the French terms I thought I would need and basically couldn't understand a word anyone said! Then came the job of finding a child minder for Hope, 18 months. Even though I loved the idea of keeping her here with me, there was so much work to do that she needed to be somewhere safe and learning French! Coming from a place where I had grown up and knew everyone to somewhere where I knew no one was hard for me and especially difficult when choosing a suitable carer for my daughter, but with a bit of help I found a great minder.

Back on the farm cows were starting to calve, and I'm sure if you asked any farmer, calving a herd of cows not known to you personally is like calving with your eyes closed, which meant we had a few surprises along the way. Feed needed to be ordered, fertiliser needed spreading and paperwork needed filling in. Evenings were spent with a dictionary preparing possible conversations for the next day, and days were spent trying to remember exactly which fields were ours and learning how to move cows from field to field with two people and a piece of string! Talking to people face to face we soon realised was far easier than using the dreaded telephone, so we stacked up a lot of kilometres in those early weeks avoiding using the phone!

May soon dawned and our PAC declaration (Politique Agricole Commune) needed to be completed, this is a very important exercise to notify the government of all your field sizes and crops, and coming from the UK having completed many IACS (Integrated Administration and Control System) now known as the SFP (single farm payment) we knew we had to get it right. The day came and off we went to Chambon sur Voueize, thankfully we were assigned a great guy called 'Guy' who took us through the process step by step... Three hours later and with two very disgruntled girls we left having completed our very first PAC declaration.

Ten years on we are still here, and we now have three children with the addition of a little boy called Jack.

NECROLOGIE

JEAN CHAUSSARD

Le 4 octobre dernier, Jean Chaussard nous quittait. Chef d'entreprise respecté et bien connu des gouzonnais, son départ laisse un grand vide dans les cœurs. Chacun gardera le souvenir d'un homme juste et impliqué dans la vie associative et politique. Chef d'entreprise dans le bâtiment, Jean était un entrepreneur courageux, admiré et respecté des hommes de sa profession, et c'est naturellement qu'il sera leur représentant dans plusieurs instances professionnelles.

Grand amateur de sport, Jean avait une première fois brillé en tant que dirigeant sportif à l'AS Gouzon puisqu'il remporte en 1973 la coupe Jean Bussière avec l'équipe réserve de Gouzon. Il reviendra plus tard au football en tant que Président de l'Avenir Sportif, club qu'il parviendra à hisser au niveau régional, ce que l'on n'avait pas vu depuis longtemps à Gouzon. Pendant 10 ans, Jean s'est pleinement investi dans sa mission, et il n'était pas rare de le voir passer tout le weekend au bord des terrains du Limousin pour encourager les équipes de son club. C'est à lui qu'on doit l'éclairage du stade, le club house et la réfection des vestiaires ; il en a conçu les plans, cherché les financements et même mis la main à la pâte pour les travaux de constructions.

Jean s'est aussi investi dans la vie politique de Gouzon : il a été élu conseiller municipal puis adjoint au Maire. Comme dans tout ce qu'il entreprenait, Jean s'est donné pleinement dans ce domaine, et ceux qui l'on connu savent que son bureau pouvait rester allumé très tard le soir. Jean s'était retiré ces dernières années et cultivait une passion secrète pour l'élevage des oiseaux.

A Lucette son épouse, à Marie-Claire et Joël, à Jean-Luc, à ses petits-enfants Christophe et Lisa, Karine et Denis ainsi que ses arrières petits-enfants, nous adressons nos remerciements et nos plus sincères condoléances.

MICHEL MATHIVAT

Le 25 juin dernier disparaissait tragiquement Michel Mathivat, 1er adjoint au Maire de Gouzon. Enfant de Gouzon, Michel fréquente l'école communale avant de faire des études de carrossier et de créer son entreprise de garage carrosserie à Bellevue où il exerce en famille.

Outre son métier qu'il exerçait avec passion, Michel avait de nombreux loisirs : la chasse, le football, le rugby, la moto. On se souvient bien sûr de lui en tant que footballeur au sein de l'équipe de Gouzon qui remporta en 1979 la coupe de la Creuse, ou encore comme membre de l'association La Cheval'rit avec laquelle il donnait de merveilleux spectacles équestres dont bien des creusois se souviennent. Sa passion pour la moto était tout aussi forte, et dans ce domaine encore, il se mettait au service des autres et leur sécurité puisqu'il officiait souvent en tant que moto officielle sur les courses cyclistes en plus de celles organisées par le Vélo Club de Gouzon.

Derrière son caractère fort et affirmé se cachait un homme tendre et attentionné, toujours prêt à rendre service. Personnage incontournable de la vie gouzonnaise, c'est fort naturellement que l'on a

pensé à lui pour devenir conseiller municipal en 1995. A l'aise dans ces fonctions, Michel devient rapidement adjoint au Maire et s'acquitte de cette tâche avec beaucoup d'envie. Responsable des services techniques de la commune, en charge des travaux sur les routes communales et les chemins ruraux, Michel était investi dans de nombreuses autres commissions de la vie de la municipalité telles que celles des bâtiments communaux et du patrimoine communal, etc. Au niveau intercommunal, il présidait le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Voueize, il était vice-président du Syndicat d'adduction en eau potable de Saint-Chabrais qui dessert une partie de la commune, il était membre du syndicat d'électrification et il siégeait au sein de la Communauté de Communes. Il servait son Pays de Gouzon et l'intérêt général. Il était un formidable ami et collègue sur qui on pouvait toujours compter, et son départ laisse un vide immense autour de lui.

Michel, dit « Foch » pour ses amis, était une figure de Gouzon et de ses personnages « haut en couleurs ». Les membres du Conseil Municipal souhaitent naturellement rendre hommage à leur camarade et présentent à l'ensemble des membres de sa famille leurs plus sincères condoléances.

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VOUEIZE (SMABV)

Le syndicat a subi une grande peine en juin 2017 : la perte brutale de son président, Michel MATHIVAT. Michel, président depuis 2007, s'est beaucoup investi pour la collectivité. Ce syndicat lui tenait tout particulièrement à cœur et il mettait toute son énergie à le faire évoluer et lui donner tout son sens. Par respect pour sa mémoire, tous les membres du syndicat souhaitent perpétuer le travail qu'il a engagé avec courage.

Catherine ROBY a été élue nouvelle Présidente du SMABV le 18 octobre 2017. Sébastien DUFOUR a été élu 1er Vice-Président, Mickaël JOUANNETON, élu 2e Vice-Président.

Le SMABV, est un syndicat mixte ayant la compétence : aménagement des milieux aquatiques sur le bassin de la Voueize. Il réalise des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau dans le but d'améliorer leur qualité écologique et physico-chimique. Il intervient par le biais d'un contrat territorial qui réunit l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conseil Départemental de la Creuse. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la directive cadre Européenne sur l'eau (DCE) qui vise l'atteinte du bon état des cours d'eau d'ici à 2027 au plus tard. La DCE préconise une gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant hydrographique. Cela permet de définir un programme d'action plus cohérent pour répondre aux enjeux et aux problématiques autour des usages de l'eau. La loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) définit la **compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui devient obligatoire pour les EPCI à compter du 1er Janvier 2018. La GEMAPI définit quatre principaux items :
(1°) **L'aménagement d'un bassin** ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
(2°) **L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau**, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
(3**°) La défense contre les inondations** et contre la mer ;
(4°) **La protection et la restauration** des sites, des **écosystèmes aquatiques** et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
Dorénavant, les communautés de communes et non les communes seront adhérentes au syndicat.

Pour l'année 2017, le SMABV ayant signé un Contrat Territorial du Bassin de la Voueize en septembre 2012, s'est engagé dans sa 5e année, dernière année de son programme d'actions, sur le cours d'eau La Goze. Les travaux étaient la pose de pompes à museau, l'aménagement de passages à gué et la création de descentes aménagées sur les Communes de Gouzon et Saint-Dizier la Tour. La pose des clôtures est effectuée par le propriétaire.

Yoann Gérard, technicien de rivière, a quitté la collectivité le 13 décembre 2017 pour rejoindre la Communauté d'agglomération de Limoges. Le syndicat recherche un technicien de rivière à temps complet. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Mme la Présidente au 07.84.08.28.91.

La Présidente, Catherine ROBY.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

ACCA (Chasse)	Serge MAGNIER	05 55 81 73 78
Amicale des loisirs de Gouzougnat	Guy PRIMEL	05 55 81 76 20
Amicale Laïque	Angélique VANDAELE	06 26 37 22 29
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Vincent THOMAS	05 55 62 74 57
Anciens d'AFN	Jean PERIGAUD	05 55 62 32 83
Anciens Combattants	Georges VERNIERE	05 55 62 21 23
Association colombophile	Martial BALERAUD	05 55 82 04 86
Association Gym Bien-Etre	Marie-Thérèse RIVA	05 55 62 23 60
Avenir Sportif Gouzon (football)	Jean-Michel MASSIAS	05 55 62 34 74
Badminton (Amicale Laïque)	Jean-Pierre ROBY	05 55 81 79 84
Wallaby Boxing	Yoann MOURET	05 55 80 92 77
Comité des Fêtes	Fabienne GESSIER	05 55 81 73 57
Comité de Jumelage Alcantera	M. DOREL - S. BROSSAT	06 61 44 89 15
Les Complices de l'Attelage	Sophie FLOUQUET	05 55 81 42 67
Club des Ainés	Jacques WILLAERT	05 55 62 21 01
Fanny Gouzon Pétanque	Philippe VINCENT	05 55 80 29 92
Fleurs des Champs	Anne PAROT	05 55 62 20 39 (mairie)
Foot Génération 2000 (Jeunes)	Dominique COUTURIER	05 55 62 63 27
La Gaule Gouzonnaise (Pêche)	Jean-Marc JOUANDANNE	05 55 62 23 75
GOUZ'ON COURT	Fabienne GESSIER	05 55 81 73 57
GVA Femmes	Martine PAILLOUX	05 55 62 20 50
GVA Hommes	Gilles CANDORET	05 55 62 28 19
Initiative Rando Pays de Gouzon	Françoise GLIGNY-JANICAUD	05 55 81 74 22
Moucheurs Creusois	René RECH	05 55 62 10 28
UFC Que Choisir – antenne de Gouzon	René RECH	05 55 62 10 28
La Jonchère Pêche Sportive	René RECH	05 55 62 10 28
Tennis Club Gouzonnais	Thierry MEISS	05 55 62 48 20
Vélo Club Gouzonnais	Claude MORET	05 55 62 25 41
Ecole de Musique Municipale	Sébastien MERAUD	05 55 62 54 82
Jonchère Sports et Loisirs (golf)	Jean-Pierre VACHER	05 55 62 76 60
SPRD (repas à domicile)	Gérard NOTEL	06 58 78 02 11
Club informatique SympaTIC	Yves DURASNEL	05 55 81 74 41

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Au Carrefour des Baladins	René RECH	05 55 62 10 28
Creuse Confluence Tourisme	Delphine PAULHAN	05 55 62 26 92
Creuse Confluence Pêche GPS	H. LEYRAT – J. LEMESLE	06 32 35 87 11 – 06 48 20 95 54

ACCA de GOUZON

Cette année, le nombre de nos chasseurs a encore légèrement augmenté, avec 79 cartes de sociétaire de vendues. L'équipe du conseil d'administration a été renforcé par Bernard JOUANNY, bien connu dans notre commune, pour son dévouement au centre de secours de GOUZON.
La « section » petit gibier est toujours sous la responsabilité de Thierry SAVY. Pour le lièvre, 2016/2017, était la première année d'instauration de la pose obligatoire d'un bracelet, pour chaque lièvre prélevé, avec un maximum de 3 lièvres par chasseur. On a donc pu comptabiliser une vingtaine de lièvres prélevée sur l'ACCA. A noter toujours côté petit gibier, une petite souche locale, de faisans sauvages qui s'est développée naturellement, sur notre territoire.
Et comme l'année passée, l'ACCA de GOUZON, en collaboration avec la Fédération des Chasseurs de la Creuse, a financé des semences de couvert végétaux, aux agriculteurs qui le souhaitaient. L'intérêt de ces couverts végétaux est double : bien sur, un intérêt pour la petite et grande faune, qui trouve dans ce couvert hivernal, une protection, et un garde manger. Mais également une utilité indéniable pour l'agriculture, en limitant les phénomènes d'érosion, en améliorant la structure du sol, en évitant le salissement des sols en hiver, et en servant d'engrais vert.
Pour le grand gibier, le plan de chasse prévoit, 40 chevreuils et 16 sangliers. Au niveau de la régulation des nuisibles, 45 renards ont été prélevés. Mais ces renards se rapprochent des habitations. Donc, les interventions deviennent de plus en plus délicates. Et pour les ragondins, malgré des prélèvements importants, la population semble encore augmenter. Autres temps forts pour notre ACCA, l'organisation de la traditionnelle fête de SAINT HUBERT, le 4 novembre, qui comme à son habitude, a rassemblé toute la journée, et une grande partie de la soirée, un public très nombreux. Cette manifestation a été orchestrée avec succès, pour la 2ème année consécutive, avec la collaboration du « le RALLYE LA PERRIERE ».
Autre sujet, mais cette fois plus matériel, le projet de chambre froide, qui a enfin vu le jour, mais le chantier avance doucement ! Actuellement la charpente bois et la couverture ont été installées. Il reste le bardage, la révision de la chambre froide, et l'électricité. Mais aussi le carrelage, qui sera installé, par les sociétaires de l'ACCA. Ce projet est financé par l'ACCA, avec une aide non négligeable, de la municipalité.
Le dernier sujet d'actualité, mais qui est de taille, c'est le « PERMIS de CHASSER à **0€** »

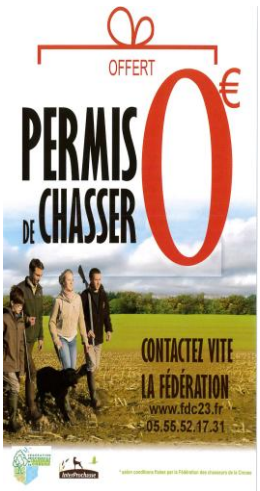

Effectivement, il a été décidé lors de l'assemblée Générale de la Fédération des chasseurs, d'instituer le permis de chasser à **zéro euro**, pour tous les nouveaux chasseurs, à partir du 1er janvier 2018.
Alors, l'offre gratuite comprend l'inscription à l'examen du permis de chasser, la formation théorique et pratique pour réussir l'examen du permis de chasser, la validation annuelle du permis de chasser, l'assurance responsabilité civile du nouveau chasseur et de ses chiens, l'accès à un ou plusieurs territoires de chasse, l'accueil et l'accompagnement pour les premiers pas en action de chasseur, l'abonnement à la revue « Chasseur en Nouvelle Aquitaine », l'aide et le conseil pour l'équipement matériel du nouveau chasseur, avec des tarifs préférentiels, chez les armuriers Creusois.
Les seules conditions requises sont, d'avoir au minimum 15 ans pour s'inscrire, habiter en Creuse, et bien sûr, réussir l'examen du permis de chasser. Pour terminer, nous profitons de ce bulletin, pour remercier l'ensemble des élus de la commune pour les équipements mis à disposition, mais aussi les employés municipaux, pour « leur coups de main » très appréciables, à l'occasion de l'organisation des diverses manifestations.
Nous remercions également, le monde agricole et les propriétaires fonciers qui mettent à disposition leur terrain à l'ACCA, et qui nous permettent ainsi, de pratiquer notre loisir.

Le Président, Serge MAGNIER.

GOUZOUGNAT : **Ça bouge à l'Amicale des loisirs !**

Une petite révolution a eu lieu lors de la très dynamique AG 2017 de L'amicale. En effet le rôle de Président a été purement et simplement supprimé. Les nouveaux statuts adoptés sont innovants et sûrement uniques en Creuse.
L'association est maintenant dirigée par un Conseil des Sages renouvelé tous les ans, actuellement il est composé de CHANUDET Jacqueline, PILAK Patrick, PRIMEL Guy, YOTH Marianne et YOTH Eric. Fort de cette évolution démocratique, une charte éthique a été entérinée pour ancrer les actions dans un esprit résolument solidaire, éco responsable et locavore (encourager la consommation de produit locaux).

Bien sûr les principes de fonctionnement et le calendrier des manifestations n'ont pas été bouleversés mais cette organisation et cet état d'esprit conforte le particularisme de Gouzougnat qui reste centré sur ses principes tout en voulant s'ouvrir sur le Monde de demain.

Pour 2017, les temps forts ont été comme d'habitude le balltrap et la course de caisses à savon avec une mention très bien décernée au spectacle pyrotechnique du samedi soir pour les fêtes du mois d'août. Un grand moment d'émotion très apprécié des nombreux spectateurs. Il faut aussi remercier la Municipalité pour la construction d'un local de rangement inauguré en novembre qui permettra d'abriter le matériel dans de bonnes conditions.

Pour 2018, il est déjà certain que les bolides sans moteur envahiront encore le bourg avec des innovations sur le parcours et les obstacles. Evidemment les amateurs de pigeons d'argile peuvent encore préparer leurs épaules pour le weekend de Pentecôte. Pas d'inquiétude non plus pour les boulistes et les amateurs de feux d'artifice, si l'Amicale évolue les valeurs sûres restent !
Il ne faut pas oublier les traditionnelles soirées de la veille du premier Mai, du 13 Juillet et du samedi qui suit la sortie du Beaujolais Nouveau qu'il reste encore à organiser.
Et bien sûr, pourquoi l'écrire, les ripailleurs et bon mangeurs seront toujours les bienvenus dans le village à chaque manifestation, on sait recevoir à Gouzougnat.

L'Amicale des Loisirs est tournée vers…. le présent et ressent le besoin de toujours évoluer. Plein d'idées sont ….en Marche… et vos propositions et remarques seront d'ailleurs les bienvenues. N'hésitez pas à nous les faire passer, pour que notre association devienne un peu la vôtre, à la pointe des innovations mais avec la base solide de son histoire…pas une STARTUP….non une CREUSEUP ?

NOTA : Un compte face de bouc…. euh Facebook existe : https://fr-fr.facebook.com/gouzougnat/ (Pour tout renseignement, appeler Eric au 06 75 43 52 02 ou Guy au 06 19 16 81 99).

Pour le Conseil des sages, Guy PRIMEL.

WALLABY BOXING, ASSOCIATION DE SAVATE BOXE FRANÇAISE

Les cours sont assurés les mardis et jeudis de 19h à 21h à la salle annexe de la salle polyvalente de Gouzon par 3 moniteurs Marc Foucher, Frédéric Mrozicki et Yoan Mouret.

Pour une remise en forme, le loisir ou la compétition le club Wallaby Boxing vous propose une ambiance amicale et chaleureuse. Après deux essais, vous pourrez nous rejoindre en fournissant un certificat médical et en réglant la cotisation annuelle de 65€ pour les adultes et 35€ pour les enfants.
Pour tout renseignement, contactez Yoan Mouret au 06.66.36.15.36 ou yoan.mouret@free.fr
site Internet : **http://club.quomodo.com/wallaby-boxing**
page Facebook : http://www.facebook.com/wallabyboxing.boxefrancaisegouzon

Le Président, Yoan MOURET.

AMICALE LAIQUE

L'année 2017 fût une année en demi-teinte, avec de nombreux coups durs. La démission de notre président suite au bal masqué nous a affaibli, et nous avons dû préparer la kermesse de fin d'année au mieux, et nous en profitons pour remercier encore la présence des parents lors de cet évènement. Cependant, le bilan financier de l'année a été décevant, et lors de l'assemblée générale au mois de septembre, nous ne savions pas si nous pourrions terminer l'année scolaire. Heureusement, le bureau fraichement réélu a su redresser la barre (Angélique Vandaele présidente, Amélie Couturier et Peggy Fournet vice-présidentes, Bertrand Nore secrétaire, Mickaël Bouthors secrétaire adjoint, Julie Robert trésorière, Jean-François Dupiat trésorier adjoint). C'est ainsi que le loto du mois de novembre et le marché de Noël ont été un succès. L'année 2018 va donc commencer dans de meilleures conditions, et nous espérons tous vous voir lors des différentes manifestations organisées. Merci pour votre soutien, votre aide et votre présence ! N'oublions pas que nous faisons tout cela bénévolement pour l'avenir de nos enfants !

Le bureau de l'Amicale Laique.

GOUZ'ON COURT

L'association Gouz'on court a organisé sa 2ème édition de la 10 Gouzon le 11 novembre. Cette année le parcours de 10 km était mesuré FFA en vue d'une labellisation pour l'année 2018, ce qui va attirer plus de coureurs et parmi eux les plus compétiteurs pour qui le label apporte des points qualificatifs pour leur carrière sportive. Nous avions aussi un parcours de 3,8 km nommé la Laugère qui a permis aux enfants et aux amateurs de distance plus courte de participer. Au total ce sont plus de 200 coureurs qui sont venus malgré une météo peu clémente. Je tiens à remercier tous les bénévoles, les commerçants, artisans, employés communaux, secrétaires de mairie, les signaleurs pour leur aide, et les citadins de leur compréhension pour la gêne occasionnée. Je remercie nos nombreux partenaires qui par leurs dons financiers et leurs lots nous permettent de récompenser au mieux nos coureurs et je remercie plus particulièrement Claude Moret, Sébastien Meraud et Philippe Merien pour le travail d'animation qu'ils effectuent pendant toute la durée de l'épreuve.
Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre 2018 pour notre 3ème édition et nous accueillons avec plaisir toutes les personnes désireuses de s'investir au sein de notre association.

La Présidente, Fabienne GESSIER.

CLUB INFORMATIQUE SYMPATIC

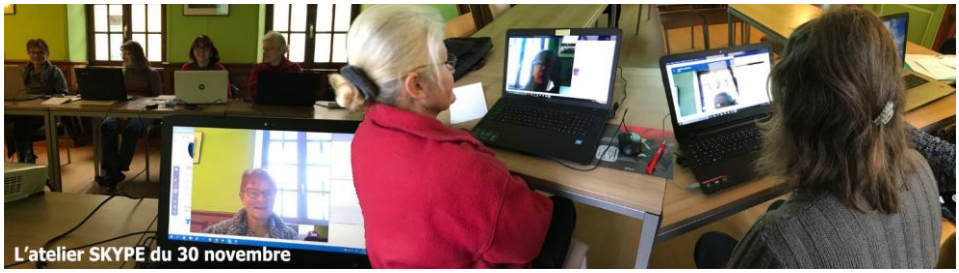
L'atelier SKYPE du 30 novembre

Notre club se réunit le jeudi après-midi à partir de 14h30 à l'Espace Beaune et jusqu'à épuisement des sujets abordés qui sont nombreux ! Cette année nous avons consacré plusieurs séances à la gestion des photos (connexion des appareils, transfert, retouche…), nous nous sommes penchés sur les questions d'internet (navigateurs, sécurité, recherches…) et plus spécialement la gestion des mots de passe, sans oublier quelques fondamentaux comme l'utilisation des imprimantes et des souris. Pour répondre aux demandes nous évoquons tous les sujets, comme celui de la communication avec Skype (voir l'illustration) mais aussi avec les mails. En tout cas on constate une formidable curiosité et de belles progressions dans l'utilisation des ordinateurs.

Au programme de 2018, retour sur quelques basiques comme l'utilisation du clavier, également des sujets d'actualité comme comprendre la neutralité du net ou « l'open source » et poursuite de la découverte des réseaux sociaux, des applications indispensables : les trouver, les évaluer, les installer, les utiliser…

Concrètement, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, mais surtout venez avec votre ordinateur portable, celui que vous utilisez régulièrement, pour être en situation dans votre configuration personnelle (sauf si vous venez pour un conseil d'achat :-). La cotisation, modeste, est de 20 € par trimestre. Pour en savoir plus, jetez un coup d'œil sur notre site internet www.sympatic.club ou contactez-moi par téléphone au 06.34.13.11.77 ou par mail à asso@sympatic.club.

Le Président, Yves DURASNEL.

COMITE DES FETES

Cette année encore le comité des fêtes a essayé de divertir toutes les personnes qui participent à nos manifestations et nous les remercions d'être toujours aussi fidèles.

Au mois de février nous avons organisé la soirée périgourdine qui a réuni plus de 200 convives, animée par l'orchestre Transat. La fête patronale du mois de juillet a connu encore un vif succès avec son traditionnel cochon grillé le samedi soir accompagné d'un spectacle cabaret et d'un DJ qui a animé la fin de soirée. Le dimanche les bandas de Jarnages, Huriel et une banda venue de Montpellier ont défilé dans les rues et le feu d'artifice offert par la municipalité a clôturé le week-end.

Le soir du 11 novembre le comité des fêtes a organisé un repas du terroir pour prolonger la soirée après la course à pied de Gouz'on court.

Le marché de Noël s'est déroulé dans la salle polyvalente où une trentaine d'exposants sont venus présenter leurs produits. Je tiens à remercier tous les bénévoles, les commerçants, artisans, personnel communal, les membres du comité qui contribuent à la réussite de ces manifestations. Je profite de ces quelques lignes pour inviter toutes les personnes désireuses de s'investir dans le comité à nous rejoindre pour que ces manifestations continuent à exister.

La Présidente, Fabienne GESSIER.

L'HIRONDELLE DE GOUZON

Notre société colombophile a été créée en 1921 à Gouzon. La colombophilie, c'est l'art d'élever les pigeons voyageurs. Le Président Thierry FAUCONNET ouvre la séance lors de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en septembre dernier, et remercie toutes les personnes présentes. Après lecture de l'ordre du jour, il se félicite de la bonne saison des concours de cette année qui se sont bien déroulés. Il précise qu'il souhaite laisser sa place en tant que Président, et que l'équipe à venir saura pleinement pérenniser les actions en place et garder le bon équilibre de la société. Il donne ensuite la parole au Trésorier Christian BIGNET qui remet un bon rapport financier. Les comptes sont toujours bien tenus et nous permettent d'assurer un budget annuel équilibré. Nous tenons par ailleurs à remercier la Municipalité pour le prêt du local, et la subvention qu'elle nous verse chaque année. C'est donc au tour de M. BALERAUD de nous dresser un compte rendu sur la saison 2017. Les Colombophiles FAUCONNET et BALERAUD ont su cette année encore se faire remarquer par leurs brillants résultats. Que ce soit, lors des concours de vitesse, demi-fond, fond, et plus particulièrement sur ARRAS où Thierry FAUCONNET remportera les 3 premières places. Sur 4 concours fédéraux, 2 seront remportés par Messieurs BALERAUD et FAUCONNET.
Cela fait plaisir face à de grands champions ! Et notre commune se fait remarquer par ces résultats!
Après ces résultats encourageants, il convient de passer aux élections. Le nouveau conseil d'administration se compose de la façon suivante : Martial BALERAUD (Président), Thierry FAUCONNET et Jean PASCAL (Vice-présidents), Christian BIGNET (trésorier) et Marcel DURAND (secrétaire). Les membres de notre société sont : BALERAUD Mathéo, DURAND Clémence et FAUCONNET Matéo (la relève !), BURLAUD Claude, DESMOULIN Fabrice, MICHON Christian, RAYLAUD Jean Pierre et TIESSE Joël.

La saison des concours 2018 sera votée lors des prochaines séances Régionales et Nationales.
Notre nouveau Président Martial BALERAUD devra défendre nos lignes votées lors de cette Assemblée Générale. La nouvelle équipe devra, sans faillir, maintenir les effectifs, préparer les 100 ans de l'Hirondelle de GOUZON en 2021 (La plus ancienne société de GOUZON), et se faire une place parmi les grands champions.

Tous les pigeons voyageurs sont munis d'une bague adresse et du numéro de téléphone de son propriétaire. Si vous en trouvez un, RAMENEZ LE, son propriétaire en sera ravi, et pour tous ceux qui veulent s'informer sur la colombophilie, rendez vous sur ***www.colombophiliefr.com.***

Le Président, Martial BALERAUD.

BADMINTON CLUB GOUZONNAIS

Cette année, encore de bons résultats pour le Badminton Club Gouzonnais. Aux championnats départementaux, le club de Gouzon se hisse souvent aux meilleures places. Avec une victoire lors de sa première participation dans la catégorie vétéran, Mathieu Bottet fait forte sensation : victoire également des soeurs Fauconnet en double dame et Nadège Roby et Mathieu Bottet remportent le titre en double mixte. Nadège Roby s'illustre encore en s'inclinant en finale en simple dame. Beau parcours également pour Guillaume Villard qui perd en demi finale en simple homme catégorie Promotion.

Coté interclubs, cette année encore, deux équipes étaient inscrites. L'équipe emmenée par Yann Lebras réalise un très beau parcours en survolant la division 3 toute la saison et s'impose lors des phases finales.

L'équipe 1, inscrite en deuxième division, accède cette année à la finale où elle s'incline sur un score sans appel.

Depuis la reprise de la saison, nous constatons une baisse de nos effectifs avec de nombreux départs. Les entrainements se déroulent les mardis et jeudis soirs à partir de 20h à la salle polyvalente. Le badminton est un sport ludique et accessible à tous, alors que vous soyez sportif ou non, nous vous attendons pour échanger quelques volants ensemble.

Le Président, Jean-Pierre ROBY.

COMITE DE JUMELAGE GOUZON-ALCANTERA

Tout le monde a pris l'habitude de se retrouver au Champ de foire de Gouzon le soir du 14 Juillet, avec le beau temps en prime, afin de passer une agréable soirée placée sous le signe de la bonne humeur. Nombreux sont ceux qui ont pu apprécier, cette année encore, l'entrecôte frites et danser au rythme de la musique de DJ Mario.

Tous les bénévoles et amis du Comité de Jumelage ont contribué à l'organisation et au succès de cette soirée et nous les remercions grandement. Rendez-vous aussi nombreux pour l'édition 2018 !

Nous en profitons pour vous informer qu'en 2018, les membres du Comité de Jumelage vont dorénavant assurer l'organisation de la brocante du 14 juillet à la place de l'Office de tourisme. Nous espérons être à la hauteur et faire aussi bien que nos prédécesseurs que nous félicitons pour leur travail et leur aide dans cette nouvelle aventure…

Notre jumelage avec Alcàntera de Xúquer est entré dans sa 26ème année, et il se porte bien. Nous avons pu au mois d'août dernier effectuer notre voyage vers le village de nos amis espagnols, en passant par Tolède. Malgré les fortes pluies imprévues et bien mouillées, Tolède nous a ravis, ainsi que la Mancha et les moulins de Don Quichotte, mais le clou du voyage était l'accueil chaleureux d'Alcàntera, la folie joyeuse de la fête patronale assortie de ses cérémonies traditionnelles, et les soirées passées à rire et danser dans l'amitié profonde qui nous lie.

De nouvelles familles sont entrées dans le jumelage de part et d'autre, et nous espérons bien cette année recevoir encore nos amis pour la fête de Gouzon. En attendant, tous se préparent, à Alcàntera en apprenant le français, à Gouzon en apprenant l'espagnol …. en quelques mois, nous devrions être…presque bilingues!

Les co-présidentes, Sabrina BROSSAT et Martine BRAQUET.

AVENIR SPORTIF GOUZON

Les 4 équipes engagées ont fini la saison 2016/2017 sans titre, malgré une finale de la coupe de la Creuse jouée contre AUBUSSON et malheureusement perdue.
L'équipe A, pour sa troisième saison en DHR, finit à la 6ème place dans une poule de 12 équipes, avec 58 points soit 4 de plus que la saison précédente avec 9 victoires, 9 nuls et 4 défaites pour 39 buts marqués (5ème attaque) contre 26 encaissés (2ème défense) à seulement 5 points du second AIXE SUR VIENNE.
Suite aux nombreux départs et arrêts à l'intersaison, il a fallu recruter vite et bien, chose peu simple de nos jours (remerciements à Sylvain DUFAUD, Joël CHAUSSARD et Ludovic ROUCHON).
La première partie de saison a été intéressante avec seulement une défaite en 10 matchs et 4 nuls à l'extérieur qui nous laissent énormément de regrets sur l'ensemble des matchs allers.
La seconde partie a été plus compliquée suite à une cascade de blessures combinée à un effectif moins riche que les années précédentes. Avec un peu plus de réussite et d'envie sur certains matches, la fin de saison aurait pu être plus aboutie.
Concernant les différentes coupes, une élimination au 4ème tour en coupe de France contre CHAUVIGNY (DH), un 32ème de finale LCO contre FEYTIAT (DH) qui accède en nationale 3 cette année. Le parcours dans ces 2 coupes reste correct. La hiérarchie des niveaux a été respectée…
Concernant la Coupe de la Creuse, finale perdue contre AUBUSSON … C'est une énorme déception non pas par rapport à la défaite en elle-même mais sur la manière où j'ai vu des joueurs incapables de réagir mentalement lors de la seconde période. En tout cas, au-delà de ça, les effets négatifs sont plus importants que cela n'y paraît (notamment sur le recrutement). Je pense que nous avons peut-être oublié les ingrédients majeurs pour gagner une finale (volonté, mental, force de caractère, solidarité).

L'équipe B pour la seconde année en promotion de ligue finie dernière avec 39 points, 4 victoires (notamment contre les équipes de tête), 5 nuls et 13 défaites…. 22 buts marqués (dernière attaque) et 41 buts encaissés (avant dernière défense).
On savait que la saison serait compliquée suite aux arrêts des anciens (Sylvain et Fabien), un recrutement insuffisant, des postes non doublés, une fréquentation des entraînements épisodiques pour certains. Je reste persuadé que malgré tout, cette équipe pouvait se maintenir dans cette division.

L'équipe C pour sa seconde saison en 2ème division a terminé à la 11ème place de sa poule avec 32 points, 22 buts marqués (11ème attaque) pour 58 buts encaissés (11ème défense). Au total 2 victoires, 5 nuls, 14 défaites et 1 forfait.
Le constat est identique à l'équipe B manque d'effectif, manque de sérieux, malgré la bonne ambiance qui règne dans ce groupe, l'équipe a manqué de consistance sur la saison. Beaucoup de matchs perdus avec un but d'écart seulement. Un forfait contre BOUSSAC (avec 22 joueurs sur le coté) : Inadmissible, Inconcevable, Inacceptable !
Le point positif est le maintien de cette équipe en 2ème division suite à la mise en sommeil du club de SOUMANS.
Je profite de ce petit moment d'échange pour vous informer de la mise en place de la petite gazette Gouzonnaise qui a pour but de relater la vie du club dans son ensemble que ce soit sur la partie sportive mais aussi sur l'évènementiel (03/03/2018 soirée tête de veau, 02/06/2018 loto d'été, 14/08/2018 pétanque, 21/10/2018 loto d'hiver, 28/10/2018 brocante de GOUZON, 02/12/2018 thé dansant). Vous pouvez consulter notre petite gazette au club house ou sur le compte Facebook du club de l'avenir sportif de GOUZON et notre site as-gouzon.footeo.com.

En ce début d'année 2018, je remercie tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement du club, à savoir les joueurs, les dirigeants, les bénévoles, mais aussi la mairie et l'ensemble des partenaires privés qui nous apportent leur soutien financier.
J'ai une pensée particulière pour Michel MATHIVAT et Jean CHAUSSARD, deux personnes qui ont marqué la vie du club tant par leur investissement, leur implication, leur dévouement pendant toutes ces années que par leur joie de vivre.
Le moment étant propice aux bonnes résolutions, je vous propose d'en retenir quelques unes :

- Pour les joueurs et leurs coachs : être assidus aux entraînements et redoubler d'effort pour continuer à progresser. Comme le dit l'entraîneur « un entraînement hebdomadaire, on vient chercher une convocation, 2 entraînements, on maintien la forme et 3 entraînements on commence à progresser ».
- Pour les dirigeants et bénévoles : continuer à s'investir dans la bonne humeur et la convivialité, prendre tout simplement du plaisir.
- Pour les instances publiques et nos partenaires : continuer à nous soutenir financièrement, développer les infrastructures afin d'améliorer les conditions d'entraînements et de matchs.
- Enfin pour l'ensemble des Gouzonnais : continuer de venir encourager vos équipes au stade des Chaussades même quand le froid se fait sentir, les joueurs sont extrêmement contents de votre soutien.

Partageons ensemble ces bonnes résolutions 2018, très bonne année à tous.

Le président, Jean-Michel MASSIAS.

CLUB DES AINES « AMITIE » GENERATION MOUVEMENT

Suite à l'Assemblée Générale du 12/01/2016, face à la décision de J. Astic de mettre fin à ses activités de secrétaire, le conseil d'administration a modifié un peu la composition du bureau.

C. Leroy a été nommée secrétaire et S. Regnault secrétaire adjointe ; les autres membres restent avec la même fonction. Merci à Jacqueline pour le travail effectué tout au long de ces années.

Le nombre de membres est en légère augmentation, de même que la participation aux jeudis récréatifs à notre grand plaisir. Les 2 lotos nous ayant été favorables, nous avons pu gâter un peu plus nos adhérents : 2 repas gratuits leur ont été offerts (poule au pot et fondu frites), 2 concours de belote, internes, ont pu être organisés avec succès et la participation financière au repas de Noël et à ses animations reste appréciable.

La sortie de printemps nous a conduit à Thiers pour la visite d'une coutellerie, suivie d'un « repas-spectacle de music-hall » et celle de fin août nous a permis de découvrir Angoulême et sa région avec les visites d'une exploitation viticole produisant du Pineau et d'une petite chocolaterie artisanale. Début décembre nous a rassemblé autour de la bûche, suivi du repas de Noël qui a réuni 120 participants dans une joyeuse ambiance.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu à l'Espace Beaune le 11/01/2018 à 15h00. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à nous y rejoindre.

Le Président, Jacques WILLAERT.

LA GAULE GOUZONNAISE

Cette année, encore, l'assèchement des rivières pendant plusieurs mois n'a pas favorisé la vente des cartes qui est encore en légère diminution et surtout la préservation des poissons, tous les trous sont maintenant bouchés par le sable.
Malgré ce problème important nous avons, de l'ouverture à début juin, procédé à plusieurs lâchers de truites, 1 de plus que l'an dernier, et, pour la première fois, des saumons de fontaine, poisson vif et combatif et de qualité, également un gros lâcher de gardons et un de goujons.
En plus du manque d'eau pour survivre, il faut savoir que le poisson ne se reproduit pratiquement plus et coûte de plus en plus cher et que pour continuer les lâchers il faut trouver des finances, nos principales rentrées étant les cartes et les manifestations dont le loto du 25 février. Autre ombre au tableau le manque de bras, nous demandons aux bonnes volontés, pêcheurs ou non, désirant apporter leur aide de temps en temps pour l'entretien des berges, du site et des bâtiments du VERNET, et pour l'organisation des manifestations, de venir nous rejoindre, le meilleur accueil leur sera réservé.
Bien qu'étant un petit nombre nous avons, cette année encore, tenu les berges en bon état de propreté et nous avons débroussaillé le chemin qui longe la rivière côté PIERREFITTE ce qui permet de faire un circuit de pêche entre les passerelles des BARTHALOTS et du VERNET. Merci à la poignée de bénévoles qui ont participé à ces travaux, dont un petit jeune de l'EPPC. Suite aux décès et à l'âge élevé de nombreux membres, le bureau est actuellement incomplet, amis pêcheurs devenez membres, la survie de votre AAPPMA en dépend.
Autre déception, l'annulation de notre repas champêtre de début août pour le même motif, manque de personnel. Je demande à tous les habitués de ce repas de bien vouloir nous en excuser. Ce repas est à nouveau au calendrier pour le 5 août 2018, toujours sous condition.
Une grande satisfaction, dans ce tableau noir, le nombre important de jeunes à l'école de pêche Petite Creuse, dirigée par Julien Lemesle, moniteur, guide de pêche, bien secondé par Daniel, Jean Luc, Hugues, Christophe et de temps en temps quelques parents de ces jeunes, que je remercie.
Je rappelle à tous les jeunes, de 7 à 18 ans, de la commune et des communes environnantes, qui désirent s'initier aux pratiques de la pêche, qu'ils peuvent obtenir tous les renseignements et s'inscrire à ces cours qui ont lieu le samedi matin tous les 15 jours à partir de l'ouverture de la pêche jusqu'au mois d'octobre, aux 06 48 20 95 54 et 06 32 35 87 11.

C'est également reparti pour la section mouches qui propose des séances de montage de mouches le dimanche matin, tous les 15 jours. Tous les niveaux sont acceptés et le matériel est fourni. Renseignements et inscriptions aux 2 numéros ci-dessus. Aimez, commentez et partagez notre page facebook, aappma la gaule gouzonnaise.

Je ne peux pas finir sans dire merci, malheureusement à titre posthume, à mon très ancien copain, Michel MATHIVAT, qui, juste avant de nous quitter, a fait réparer le chemin communal qui désenclave le site du VERNET et nous a permis d'organiser, dans de bonnes conditions notre 1er troc pêche et vide greniers, associé à un troc vélo avec le VCG, au moulin. Cette manifestation n'a pas connu le succès escompté mais nous la referons en 2018, si nous trouvons quelques bras le dimanche 1er juillet.

Le Président, Jean Marc JOUANDANNE.

GOUZON, UNE ECOLE QUI A LA PECHE

Depuis 12 ans (2005) L'AAPPMA de Gouzon est partenaire de l'association Ecole de Pêche de la Petite Creuse et propose sur l'ensemble de son territoire des animations pêche pour les jeunes et bientôt pour les moins jeunes.
Depuis 2005, l'AAPPMA de Gouzon souhaite former ses futurs pêcheurs dans le respect de la réglementation et surtout de l'environnement. Soucieux de faire évoluer les effectifs de pêcheurs, l'association a misé sur la formation des jeunes et est aujourd'hui reconnue comme Atelier Pêche Nature soutenu par la Fédération Départementale et Nationale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.
Encadrée par un moniteur guide de pêche professionnel et surtout par les bénévoles de l'association, l'école de pêche compte 14 jeunes (effectif en progression) de 5 à 17 ans sur le secteur de Gouzon. Durant toute l'année, les pêcheurs en herbe se voient proposer des séances (une toutes les deux semaines) de pêche au coup, feeder, lancer, et mouche au Moulin du Vernet ou sur le réservoir des Grands Champs. Quelques sorties exceptionnelles ont eu lieu sur le plan d'eau fédéral du Donzeil.
Pour la saison 2017/2018, le programme va évoluer vers des sorties plus nombreuses pour les moucheurs et pour les plus jeunes pour faire découvrir encore plus de terrain de jeu. Le Moulin du Vernet s'adapte à l'accueil de ses jeunes participants afin de créer une véritable maison de la pêche sur Gouzon.
En Janvier 2018, un jeune de l'Ecole se verra remettre une médaille par la Fédération Nationale pour son engagement en faveur de la pêche et des milieux aquatiques.

Le responsable, Julien LEMESLE.

GROUPEMENT PECHE SPORTIVE « CREUSE CONFLUENCES PECHE »

Depuis quelques temps déjà, ce projet est en réflexion dans la tête de deux amis passionnés Julien LEMESLE et Hugues LEYRAT. Après échanges avec nos adhérents de la Section Mouche l'idée se concrétise enfin, le Groupement de Pêche Sportives est en train de voir le jour sous tutelle de l'Ecole de Pêche de la Petite Creuse.
Nous voulons donner une dimension particulière à notre association et son nom CREUSE CONFLUENCES PECHE n'est pas choisi par hasard. Ce nom est un clin d'œil à la nouvelle entité intercommunale qui a vu le jour récemment, à ce sujet nous tenons à remercier Monsieur le Président de la Communauté de Communes ainsi que Monsieur le Maire de Gouzon pour leur accord sur l'emprunt des mots CREUSE CONFLUENCES, qui résume bien notre attachement à notre territoire.
Notre objectif à travers ce GPS est de développer et essayer de rendre populaire ce noble art qu'est la pêche à la mouche. Nous proposons à l'espace Beaune, le dimanche matin de 9h30 à 11h30 tous les quinze jours un atelier de montage mouches ouvert à tous. Le matériel et les matériaux sont fournis. Des sorties pêches sur le réservoir des Grands Champs sont organisées.
Dans l'année, nous allons essayer de remettre en place un challenge amical de pêche à la mouche en partenariat avec le réservoir des Grands Champs ainsi que d'autres animations. Pour rejoindre le GPS, vous pouvez nous contacter au 06 32 35 87 11 ou au 06 48 20 95 54. Durant cette année une page Facebook sera ouverte, vous pourrez retrouver les informations concernant notre GPS. Nous serons présents sur le salon de la pêche de CLERMONT FERRAND en Janvier, au troc pêche organisé par l'AAPPMA en juillet.
Pour finir nous lançons un appel aux éleveurs avicoles (coq de pêches, faisans, canards,….) et à nos amis chasseurs (faisans, bécasses, perdrix, lièvre, chevreuils, sangliers, ….), qui peuvent nous être utiles car nous sommes tout le temps en recherche de plumes ou de poils pour le montage de nos imitations d'insectes, alors si vous avez des choses qui peuvent nous intéresser n'hésitez pas à nous contacter.

Les responsables, Julien LEMESLE et Hugues LEYRAT.

LES COMPLICES DE L'ATTELAGE

Cette année encore les bénévoles et les meneurs ont étés mobilisés pour l'entretien du site et la réussite de deux concours nationaux ainsi qu'une journée conviviale. Avec le soutien de la communauté de commune et la commune de GOUZON la structure s'étoffe : création d'une douche, très appréciée par les meneurs extérieurs qui restent deux ou trois jours sur le site. Les deux concours ont vu la participation de soixante concurrents dont de nombreux meneurs hors département. Les meneurs de l'association se sont également illustrés sur les concours régionaux et nationaux. En SHF Stéphanie RIO fait 1ère à GOUZON, HERISSON et ARFEUILLE, 2ème à RIVARENNES et termine 6ème du top 100.
A l'INTERNATIONAL, EDOUARD SIMONET fait une saison exceptionnelle : 2ème en individuel au championnat d'EUROPE, 3ème par équipe avec la Belgique, 1er au championnat de Belgique ainsi qu'une brillante et spectaculaire 4ème place à l'INDOOR INTERNATIONNAL de BORDEAUX.
Pour l'année 2018, les Complices participeront de nouveau à de nombreux concours et feront apprécier les attelages le 15 AVRIL et le 3 JUIN sur le site de GRANDCHAMPS.

La Présidente, Sophie FLOUQUET.

TENNIS CLUB GOUZONNAIS

Encore de bons résultats en compétition et voici les principaux événements pour l'année passée:
Ecole de tennis: Suite aux modifications apportées l'année précédente le club a obtenu de la part de la FFT la LABELISATION 4, 5, 6 GALAXIE TENNIS.
Au Masters de septembre à décembre : Alexis Cartes champion de Creuse dans la catégorie 30/1, Antoine Mancy finaliste dans la catégorie en 30/4, Vanessa Giquel ¼ de finale de la catégorie 3ème série.
Au Championnat individuel de la Creuse : Quentin Meiss champion de Creuse en 17/18 ans pour la 2ème année consécutive, Vanessa Giquel ½ finaliste du tableau 3ème série, Nicolas Noizat ¼ de finale du tableau 4ème série.
Tournoi de double Dames, Mixtes et Messieurs : Nicolas Noizat/Quentin Meiss finaliste du tableau principal, Vanessa Giquel/Carine Pary ½ finale, Vanessa Giquel/Antoine Mancy ¼ finale
Raquette FFT ADOS : Aliette Meraud et Clemence Nicoulaud 4ème sur 8 à Limoges en phases régionales après avoir passé les phases départementales. Félicitations à nos joueuses pour leur 1ère compétition.

Lors de la 3ème édition de la fête du tennis le 24 juin 2017, nous avons proposé une animation pour les jeunes de 11h à 16 h et un barbecue en soirée. Cette journée fut un succès, temps magnifique, des jeunes en permanence et le soir apéritif en plein air puis un repas de 60 personnes.

Comme tous les deux ans, la sortie Roland Garros sera proposée en priorité aux licenciés du club ensuite à tous les Gouzonnais. Cours de Fitennis 1 fois par mois en plus des cours habituels. Sans oublier la construction du « Club House » : merci à Monsieur le Maire et la Municipalité pour leur choix en investissements sportifs.

Le Président, Thierry MEISS.

V.C. GOUZON

L'assemblée générale du V.C. GOUZON s'est déroulée dernièrement à l'Espace Beaune devant une nombreuse assistance (plus de 80 personnes). Le Président C.MORET a ouvert cette 40ème A.G. du club en remerciant de leur présence M. MORANCAIS (conseiller Départemental), M. VICTOR (Maire et Conseiller Régional), M. SIMONNET (Président de CREUSE CONFLUENCE) , Ms GAULIER et GROSVALLET (respectivement Président et vice président du C.D.23 FFC), M FAUCONNET (Sponsor du club) et Mrs les MAIRES de PARSAC-RIMONDEIX et des représentants de comites des fêtes ou de loisirs. Mme BUNLON (conseillère départementale) était excusée.

Apres avoir remercié toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne marche du club pendant cette saison 2017, les rapports financiers ont été adoptés à l'unanimité ainsi que les rapports d'activités.

Le président analysa ensuite la saison 2017 :

Cette saison 2017 aura été encore d'un très bon cru et surtout très intense au niveau des organisations.

Nos licenciés ont remporté la bagatelle de 18 victoires, agrémentées de titres REGIONAUX. En début d'année F .GODOT et F.TERRET sont allés chercher les nouveaux maillots de CHAMPIONS NOUVELLE AQUITAINE et ceci en cyclo-cross.

Depuis maintenant 40 ans nous existons avec toujours deux sections FFC et UFOLEP. Ceci est complémentaire, surtout pour la survie de nos organisations et surtout pour nos compétiteurs qui trouvent grâce à ces deux sections le plaisir de pouvoir participer avec le même maillot à des épreuves de niveau sportif différent et en découvrant d'autres compétiteurs.

Avec ses 79 licenciés, dont 29 en FFC, le club demeure toujours après 40 ans l'une des associations les plus dynamiques. Coup de chapeau à nos jeunes et surtout à cette école de vélo très prometteuse. Le président souligna qu'il y avait bien longtemps que le club n'avait pas eu autant de demandes de licences jeunes : nous comptabilisons 15 éléments dans cette école de vélo et d'autres frappent à la porte. Le cyclisme est une discipline rigide et difficile, mais doit rester un jeu pour nos jeunes.

11 organisations cette année, dont 2 en FFC (le PRIX de BORD ST GEORGES en début de saison) et le minitour Creusois à PEYRAT fin juin. Les traditionnelles épreuves UFOLEP : LUSSAT / GOUZON / CHATELUS MALVALEIX /RIMONDEIX / BOUSSAC-BOURG et LES FORGES où nous aurons grand plaisir à revenir en 2018.

Mais la grosse déception fut la non organisation de nos BOUCLES DES 4 PROVINCES pour cause de fusion des communautés de communes. Remerciements pour cette saison 2017 une nouvelle fois au nom de tous pour l'accueil rencontré partout aussi bien des municipalités et des comités des fêtes ou autres où nous serons heureux de revenir l'an prochain.

Le Président salua et remercia la municipalité, le Conseil Départemental, CREUSE Confluence (aide financière à l'école de vélo) et les sponsors du club sans qui le VC GOUZON ne pourrait poursuivre sa route commencée en 1978.

Il resta optimiste pour la nouvelle saison, quelques départs compensés largement par l'arrivée de nombreux jeunes et quelques anciens qui remettent ça, en rappelant que le V.C GOUZON reste encore sur une courbe ascendante. Alors qu'une importante épreuve FFC pour les jeunes pourrait être organisée en 2018 sur les routes Gouzonnaises.

Quoiqu'il en soit, le V.C. GOUZON doit donc continuer sa route avec celles et ceux qui voudront encore malgré tout, lui consacrer beaucoup de leur passion…et de leur temps !

Le Président, Claude MORET.

INITIATIVE RANDO DU PAYS DE GOUZON

L'assemblée Générale, en Novembre dernier, marque la fin de la saison 2017 pour ses adhérents.
Ils étaient soixante-deux cette année. C'est l'occasion de se rappeler les randos qui s'égrènent tout au long de l'année, les beaux paysages, les découvertes d'un patrimoine inconnu, les dénivelés, la météo et ses aléas… En un mot, ce sont plein de bons souvenirs ! Le séjour rando chaque année fin Mai, concentre aussi tous ces aspects positifs de notre pratique sportive. Cette fois, notre terrain d'activité s'étendait de la presqu'île du Cap Ferret au pourtour du Bassin d'Arcachon, jusqu'à la Dune du Pyla, pour notre grand plaisir à tous.
L'Association propose également tout au long de l'année, à ses adhérents, plusieurs moments festifs à partager, en commençant avec la traditionnelle galette, mi janvier ; ce qui permet également de préciser les projets des mois à venir. Puis nous organisons le Loto, dont la prochaine édition sera le dimanche 04 février 2018 et pour lequel nous essayons de proposer des lots attractifs.
Nous nous retrouvons en Mars autour d'une bonne table et les beaux jours revenus, nous reprenons un mercredi par mois une rando sur la journée, ce qui nous permet de nous éloigner de Gouzon pour d'autres découvertes.
Le 08 Mai prochain, nous proposerons la rando « Brandes et Landes », ouverte à tous, avec trois possibilités de circuits : 22 km, 11 km, 5 km. Elle porte pour 2018, le label « Qual'Iti Creuse » attribué par le Conseil Départemental. Fin Mai le séjour Rando annuel nous transportera dans l'Hérault à Montagnac-Méditerranée, près de l'Etang de Thau et de la côte méditerranéenne.
Puis nous respecterons une pause estivale du 15 Juillet au 15 Août et profiterons des belles journées possibles de l'arrière saison pour continuer les randos hebdomadaires et mensuelles (jusqu'en Octobre pour ces dernières).
Après ce panorama rapide de l'activité de l'Association, voici un rappel concernant les randos hebdomadaires.
Il y a trois possibilités qui nous l'espérons peuvent répondre aux attentes d'un public varié :
- le mercredi à 13 h 45 une rando de 10 à 11 km d'allure modérée. A 13 h 45 une rando de 5 à 6 km d'allure plus tranquille.
- le lundi à 13 h 45 une rando de 10 à 12 km d'allure plus soutenue.
Tous les départs se font du Champ de Foire de Gouzon à 13 h 45.
Nous vous invitons à venir découvrir librement nos randonnées, une ou deux fois, sans obligation d'adhésion, nous serons heureux de vous y accueillir.

La Présidente, Françoise JANICAUD GLIGNY.

LES MOUCHEURS CREUSOIS

L'année 2017 sera conforme en termes de fréquentation aux années précédentes : environ 1400 pêcheurs auront pratiqué leur passion sur le plan d'eau des Grands-Champs.
Ces pêcheurs venus de toute la France n'hésitent pas à faire plus de trois heures de route pour venir tremper leur fil dans le plan d'eau. Beaucoup restent deux ou trois jours et couchent sur place ce qui engendre un certain nombre de nuitées sur les hôtels et gîtes de la région.
Bien qu'on en parle peu les Grands-Champs, restent un atout majeur pour le développement touristique de notre nouvelle com.com.
Pas de manifestation nationale cette année, les contraintes actuelles de la fédération nationale de pêche à la mouche et au lancer, ne sont plus compatibles avec notre conception de la pêche en réservoir. Par contre beaucoup d'associations se retrouvent sur le plan d'eau pour leur rencontre annuelle. A noter également la présence régulière des guides de pêche et des écoles de pêche.
Photo : eh oui ! Même les carpes mordent à la mouche…

Le Président, René RECH.

FANNY GOUZONNAISE

Composition du nouveau bureau : *Président : VINCENT Philippe, Vice-président : JAMET Maurice, Trésorière : JAMET Pascale, Secrétaire : SOLEWYN Delphine Trésorier adjoint : COULAUD Stéphane, Secrétaire adjoint : DE JESUS FERREIRA Jean, Membres : CIVILLETTI Yves, MANEM Gérard, HAJJI Hamza.*

Championnat hivernal : Cette saison, nous enregistrons 95 licenciés répartis dans 9 équipes. Le championnat UFOLEP : nous avons 4 équipes en promotion d'honneur, 1 en 1ère division, 3 en 2ème division et 1 en 3ème division.

Nous avons obtenu un titre de champions Régionaux cette année pour la triplette Aubert Mickael, Bideau Grégory, et Saccoton Nicolas (notre photo).

Le traditionnel fondu frites aura lieu le Samedi 24 mars 2018 à la salle polyvalente de Gouzon. Une journée Karting sera également organisée pour les membres du club en fin de saison.

SAISON ESTIVALE

Comme chaque année, deux CONCOURS seront organisés au Champ de foire : un le samedi 09 JUIN 2018 l'après-midi, et l'autre le Jeudi 13 JUILLET 2018 en semi-nocturne.

Pour tous renseignements, Tél : (06 77 78 34 54) ou (06 37 75 97 86).

Le Président, Philippe VINCENT.

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE DE GOUZON

L'année 2016/2017 ne laissera pas que de bons souvenirs. Si d'un point de vue musical tout s'est plutôt bien passé, la fin d'année a été perturbée par plusieurs événements qui nous ont forcé à annuler le spectacle de la maison de retraite ainsi que le spectacle de fin d'année. Le point positif de cette année fut que nous avons enfin pu jouer en plein air pour l'audition d'avril, devant l'église, chose que les gouzonnais apprécient particulièrement puisqu'ils ont assisté nombreux à ce spectacle.

L'année 2016/2017 a vu une baisse des effectifs. Rien d'inquiétant cependant, puisque les chiffres nationaux montrent toujours une baisse de l'intérêt des jeunes pour la musique au bout de la cinquième année. C'est donc avec 24 élèves que notre professeur, Philippe Merien, a débuté cette année, toujours avec les mêmes objectifs de faire progresser l'ensemble des élèves sur leur instrument respectif (piano, guitare ou batterie) mais aussi de leur permettre de jouer ensemble dans le cadre des 3 spectacles donnés par l'école en décembre, avril et juin. Celui de Noël a déjà eu lieu à l'heure où nous écrivons ces lignes : Philippe a une nouvelle fois permis aux enfants de démontrer l'étendue des progrès effectués, et l'assistance a été emportée par le rythme des chansons jouées. Dans la foulée du spectacle, les bénévoles avaient organisés un quiz musical qui a enchanté les participants. Au rayon des nouveautés cette année, il faudra ajouter la visite du Musée des musiques populaires de Montluçon, ainsi qu'un concours de logo, dessiné par les élèves, qui ornera sûrement bientôt le T-shirt de l'école.

L'EMMA a encore pu compter cette année sur une subvention de la mairie de Gouzon, ainsi que sur l'aide des employés communaux : nous remercions donc chaleureusement la municipalité pour l'aide apportée aux bénévoles.

Le Président, Sébastien MERAUD.

Au CARREFOUR des BALADINS

Après deux années sans représentation, la troupe « Au carrefour des baladins » a repris le chemin des planches pour vous présenter une nouvelle pièce pleine d'humour « Trop c'est Trop »
Deux nouvelles comédiennes : Chantal Petit et Josette Marandon ont rejoint la troupe ainsi qu'un comédien : Jean Pierre Rouchon.
L'histoire : En simulant la maladie, et en se faisant hospitaliser dans cette maison de santé, il pensait bien fuir ses responsabilités, sa femme possessive et sa maîtresse envahissante.
Dirigée par un médecin loufoque et une infirmière nymphomane, la dite maison va vite s'avérer être tout sauf une maison de repos. Si en plus, le destin vous joue des tours…

Deux représentations ont eu lieu en 2017 : Lavaveix les mines et Gouzon
Dates à retenir pour 2018 : samedi 26 janvier : Bord St Georges, dimanche 27 janvier : Boussac, dimanche 11 février : Lussat, dimanche 18 mars : St Chabrais, samedi 24 mars Gouzon, dimanche 25 mars : St Julien le Châtel. Une représentation est également prévue en avril à l'Abbaye de Pré Benoît le dimanche 22 avril 2018.

Le responsable, René RECH.

ASSOCIATION « PECHE SPORTIVE LA JONCHERE »

Composée d'une vingtaine de membres cette association a vu le jour, il y a maintenant quatre ans. Son adhésion permet de pratiquer une pêche familiale sur trois plans d'eau d'une superficie totale de 10 hectares environ. En plus des actionnaires à l'année, des cartes journalières et semi journalières sont distribuées au club house et à l'office du tourisme. Cette année, environ 150 pêcheurs ont pu pratiquer ce loisir, seuls ou en famille.

Les principaux travaux 2017, ont concerné l'empierrement du chemin, le nettoyage de la zone de pique-nique, le tir des nuisibles et l'élimination des poissons chats par l'introduction de black-bass, la pose de nasses et le prélèvement des boules au début de l'été.

Ces actions portent leurs fruits puisque actuellement le nombre de ces nuisibles pris, par les pêcheurs à la ligne est en forte diminution.

Le printemps a vu la prise de belles perches, l'été et l'automne de nombreuses carpes et tanches ont été péchées ainsi que de belles fritures, et décembre a été un excellent mois pour le brochet de nombreux spécimens de plus de 70 cm ont été capturés.

Le Président, René RECH.

GOLF DE LA JONCHERE

L'organisation de la finale régionale Nouvelle Aquitaine 2ème division par équipe a été le moment fort de la saison 2017 à la Jonchère. C'est la première fois que notre golf accueillait une compétition de ce niveau et cela reflète la confiance des instances de la nouvelle ligue qui regroupe les 3 ex-régions dans notre capacité à faire face aux exigences d'une telle épreuve. Grâce à la mobilisation de tous (membres de l'association, personnel et joueurs du club) ce fut un vrai succès et une centaine de joueurs venus de cette nouvelle très grande région ont découvert pour beaucoup notre département et notre beau site de la Jonchère. L'équipe de Bordeaux Médoc devant Périgueux et Marmande constitue le tiercé gagnant au terme de ces 3 journées, les premiers accédants à la 1ère division. Tous ont souligné la qualité de l'accueil et l'esprit de convivialité qui est notre marque. A n'en pas douter, le golf de la Jonchère est un vrai élément d'attractivité et de rayonnement de notre département.

Nos golfeurs ont participé à la coupe régionale de l'amitié et terminent 3ème, alors que notre équipe senior en remportant la coupe du Limousin, accède à la 1ère série. Nos jeunes de l'école de golf accompagnés de leurs responsables continuent de progresser en se frottant aux meilleurs régionaux.

La fête de l'été du 14 août a connu une participation record et la compétition de nuit est devenue un moment attendu de surprise et de bonne humeur. Le nombre de licenciés se stabilise autour de 180 dont 57 jeunes. L'objectif initial d'adhérents fixé à 100 en 2014 est largement dépassé, atteignant 120 en cette fin d'année. A l'assemblée générale de juillet nous avons fixé un nouvel horizon « cap 150 » d'ici 2020. Le golf de la Jonchère et son professeur diplômé Guillaume Villard, ouvert tous les jours toute l'année, vous attendent pour la découverte de notre sport et la formule à succès du forfait initiation « Pass for golf » sera bien sûr reconduite en 2018.

Le Président, Jean-Pierre VACHER.

GVAF DE LA GOZE

L'année 2017 a débuté par l'Assemblée générale le 11 janvier suivie de la traditionnelle galette. L'association compte désormais 120 adhérents.

De nombreuses rencontres et activités ont émaillé cette année. Le loto du 22 janvier a remporté un franc succès. En février, une projection des photos de nos voyages a été suivie par la dégustation des crêpes. Pour la fête des mères, nous nous sommes retrouvés pour un repas dansant au domaine de Lacaud. Le 2 juillet, visite du musée des maquettes animées des vieux métiers à Vallon en Sully puis Apremont, un des plus beaux villages de

France avec son château et son parc floral. Le 23 août le représentant de Que Choisir nous a apporté des informations sur les énergies pour obtenir les meilleurs tarifs de gaz et d'électricité. Le 17 septembre, la sortie pour applaudir Les Bodin's a remporté un vif succès ainsi que le déjeuner chez Josiane le 15 octobre à Bord Saint Georges.
Depuis le début de l'année, les lundis récréatifs réunissent 15 personnes en moyenne deux après-midi par mois à l'espace Beaune. Les cours de yoga et de gymnastique ont repris en janvier et l'atelier équilibre depuis septembre avec une bonne participation et déjà de beaux résultats. Le 18 novembre, nous étions 91 convives pour fêter les 40 ans du GVAF.
Maintenant, rendez-vous en 2018 pour poursuivre nos rencontres et activités toujours chaleureuses et pleines de bonne humeur.

La Présidente, Martine PAILLOUX.

FLEURS DES CHAMPS

On peut dire que 2017 fut un bon cru pour le fleurissement. La saison commence comme chaque année début mai par la mise en place des géraniums dans les jardinières du cimetière et de la place ; jardinières qui ne sortent qu'en juin, une fois que tout risque de gel est écarté. Puis les bénévoles se retrouvent tout un weekend fin mai pour les plantations en pleine terre dans les différents points de la commune. Rappelons ici que Gouzon est une des plus vastes communes du département, et c'est donc un réel exploit que réalisent les bénévoles, étant donné le grand nombre de points de fleurissement à garnir et les distances à parcourir entre ces points.

Il faut préciser que pour la responsable du fleurissement, Anne Parot, l'année commence bien plus tôt, puisqu'il faut imaginer, créer le fleurissement : c'est un véritable casse-tête pour se renouveler chaque année, pour varier les espèces, harmoniser les couleurs, respecter de nombreuses contraintes comme la profondeur des massifs ou la hauteur des végétaux choisis. A en juger par la beauté des massifs, le contrat est pleinement rempli, et la campagne 2017 est un véritable succès, comme l'ont confirmé les membres de la commission départementale, venus à Gouzon en juillet.

Le temps clément de la fin d'été et de la quasi-totalité de l'automne a permis aux gouzonnais et aux touristes de profiter longtemps du fleurissement, et les gelées, tardives, n'ont eu raison des plants qu'en novembre. Ce fut moindre mal, puisqu'il était temps de mettre en place les chrysanthèmes.

Bravo à tous les bénévoles qui se sont mobilisés de mai à septembre pour planter, arroser et entretenir ces massifs. Il faut aussi remercier les employés communaux qui préparent en début de saison et nettoient les massifs en fin d'année, ainsi que toutes celles et ceux, anonymes, que l'on voit souvent arroser ou désherber les massifs devant chez eux.

Pour la présidente, Sébastien MERAUD.

FOOT GENERATION 2000

Cette année, notre effectif s'est maintenu. Chaque équipe est encadrée par au moins deux éducateurs, dont la quasi totalité a reçu une formation spécifique dispensée par le district de la Creuse.
Nos désormais trois clubs tuteurs, puisque CHENERAILLES a choisi de continuer seul, sont JARNAGES, PARSAC et GOUZON. Grâce à eux et au dévouement des bénévoles nous avons pu assurer l'encadrement et le transport de vos enfants.
Comme l'an passé, nous avons organisé deux tournois qui ont connu un franc succès avec notamment plusieurs équipes de départements limitrophes.
L'attribution cette année du ***Label Espoir*** de la Fédération Française de Football vient récompenser le travail effectué depuis 1999 et est une réelle reconnaissance de la qualité de notre école de football.

Un petit mot également pour Sandrine BOURSAUT, ma co-présidente qui a souhaité se retirer de sa fonction. Merci à toi Sandrine, pour tout ce que tu as apporté à notre association durant ces nombreuses années.

Effectif et Organigramme de Foot Génération 2000 – SAISON 2017 / 2018

U 6 (2012)	U 8 (2010)	U 10 (2008)	U 12 (2006)	U 14 (2004)	U 16 (2002)
AUROY Antonin BUJARD Maxence	BUJARD Léa GUYONNET Cléa NICOLAON Gersende VIDAL-VACHER Perrine BONORON ROQUE Timéo BOUDARD Luka CANO Timéo CHANTEL Paul COULAUD Rémi FORGET Léo LEGENDARME Léo LENOBLE Nathan PARRAIN Noah PONT Clément ROUCHON Jules VILLIERS Gabin	CASTANO Sarah COUTURIER Julie REBOURSIERE Iliana BILLARD Enzo CHAMBRAGNE Nathan COULAUD Noé COUTURIER Pierre Alexandre LAURENT Harrison MOREAU Liam MOURET Enzo NORRE Jules PICAUD Emilien	AUFFRET Jessylia VOVARD Anaïs BOTTET Lilian COUTURIER Ethan MERAUD Alaric MOREAU Benoit PICARD Ilhan VIDAL VACHER Paul	DURAND Blandine DUTHEIL Laura POULAIN Alyssa BERNARD Malo BONGIRAUD Lucas BOUCHERAT Maxence CHAMBRAGNE Benjamin DA COSTA Mathéo DESHERAUD Nathan GUYONNET Lukas NICOT Florian PIRES Arnaud POULAIN Johann PROT Thomas SIMONET Maxence	NOWOSAD Sarah COUTURIER Léo DUNN Toby NABEYRAT Antoine PERIGAUD Romain
U 7 (2011)	**U 9 (2009)**	**U 11 (2007)**	**U 13 (2005)**	**U 15 (2003)**	**U 17 (2001)**
BELLUGUE Anaïs NONY Fanny CASTANO Louis DRUESNE Jérémie LANG Timéo	GLICKMANN Diane MASSIAS Ninon MONTEIL Juliana NORE Eloane CHATONNET Maxime COUDERT Quentin GIRAUD Arsène GIRAUD Eliot JAMET Tyméo LEROY Come MARTIN Enzo RONDIER Nolan	BERNARD Margot DURAND Constance PARSEJOUX Agathe AUDOUX Anatole BRUGERE Thomas CANO Noam DA COSTA Esteban DUCROS LAJOIE Hugo MARIE Hedi	AUFFRET Mélissa BECQUES Mathis CHANTEL Tom JOUANDANNE Hugo LACAN Lucas LARPIN Cédric MULLIER Nicolas PIQUET Mathéo SAUZEAT Christopher	BARTHOT Erika GLICKMANN Callista LISIECKI Célia PICAUD Lucie RAYMOND Charline SACCOTON Elise TARNAUD Doriane DECOUSSET Charles JOLY Brandon LE COINT Quentin LEPINASSE Lucas PARAJOUX Hugo PARY Aymeric WILLAERT Antonin	VINCENT Marien

Catégories	Entraînements	Terrain matchs	Responsables
U7 / U9	à Gouzon, le samedi, de 10h30 à 12h *(sauf plateau)*	JARNAGES	Vincent Perrière (06 47 83 97 27) *B.E.F.* Alexis Choveau, Théo Mauchaussat, Jefherson Sauzéat *module U9*
U11	à Gouzon, le mardi, de 18h15 à 19h45	GOUZON	Stéphane Coulaud (06 24 20 07 71) *modules U7 et U11* et Frédéric Roche (06 80 99 80 79) *B.E.F.*
U13	à Gouzon, le mardi et le jeudi, de 18h15 à 19h45	PARSAC	Nicolas Noizat (06 61 03 13 13) *modules U9, U11, U13 et U15* et Dominique Couturier (06 89 89 68 12) *module U13*
U15	à Gouzon, le mardi et le jeudi, de 18h15 à 19h45	GOUZON	Jean Da Costa (06 31 70 27 08) *modules U9, U13 et U15,* Sébastien Guyonnet (06 72 79 53 35), Didier Simonet (06 76 20 61 55) module U15
U17	à Jarnages, le vendredi, de 19h15 à 20h30	JARNAGES	Christophe Lefèvre (06 89 44 33 41), *inscrit module U15 et gardien de but* et André Nguyen (06 46 03 51 17)
U10 - U13 F	à Parsac, le vendredi, de 19h à 20h30	PARSAC	Jean-Marc Tarnaud (06 50 83 80 74) *modules U9 et U11* et Claude Auger (06 31 63 44 54)
U14 - U17 F	à Parsac, le vendredi, de 19h à 20h30	PARSAC	Caroline Cardinaud (06 10 94 27 43) *Initiateur 1* et Cyril Sautivet (06 83 14 70 71)

Responsable technique : Vincent Perrière - *Brevet d'Entraîneur de Football* (*B.E.F.*)
Entraîneur spécifique gardiens : Joël Mangin (*module gardien de but)*
Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre ou pour tout autre renseignement, contactez : Vincent Perrière (06 47 83 97 27), ou Dominique Couturier (06 89 89 68 12).

Le Président, Dominique COUTURIER

OFFICE DE TOURISME du CARREFOUR DES 4 PROVINCES

Depuis quelques années maintenant la fréquentation à l'office de tourisme reste quasi stable et on enregistre ainsi près de 2300 visites. La fréquentation estivale s'établit à 1400 visiteurs sur les mois de juin à septembre dont 80% en juillet et août.
Le site internet du territoire http://www.terresdecombraille.com enregistre cette année encore une hausse de fréquentation de 18% passant ainsi à 23000 visiteurs.

Comme prévu, l'office de tourisme a reconduit l'opération un jour une activité. Sur la même lancée qu'en 2016, la fréquentation n'a pas été au rendez-vous. Seule la randonnée a tiré son épingle du jeu. Plus de 150 personnes sont venues randonner sur les 3 thématiques de cet été.

Il n'y a eu qu'une seule représentation dans le cadre de Coquelicontes cette année et celle-ci a enregistré une fréquentation record avec plus de 60 enfants et adultes à Parsac au mois de mai dernier.
Le partenariat avec le Père Jean-Michel s'est poursuivi cet été avec un circuit des églises au mois d'août. Quelques visiteurs ont bénéficié de la culture et gentillesse des bénévoles locaux engagés et très dévoués. Notons cette année encore 2 très belles brocantes. L'église de Rimondeix était pleine pour accueillir R. Bourdet et I. Tourbier au mois de septembre.

Le geocaching a toujours le vent en poupe avec 100 logs de plus qu'en 2016 pour les caches Terraaventura soit 300 logs jusqu'au 30 novembre. N'oubliez pas de découvrir aussi les caches de notre territoire sur geocaching.com.

Comme vous le savez, l'office de tourisme fusionne avec les offices de Boussac et Evaux/Chambon pour ne devenir qu'une seule et même structure. Le local à Gouzon va devenir un bureau d'informations touristiques. Les périodes d'ouverture vont être modifiées. Pour ma part, je vous retrouverai certes à Gouzon, mais je naviguerai également entre les structures. L'animation locale repose dorénavant sur les associations locales et c'est ainsi que pour les brocantes du 14 juillet et du mois d'octobre, le comité de jumelage et l'ASG en ont respectivement repris l'organisation.

Merci à tous pour votre implication pendant toutes ces années et au plaisir de vous retrouver pour de nouvelles aventures…

La technicienne, Delphine PAULHAN.

BIBLIOTHEQUE de GOUZON

La bibliothèque dénombre cette année 243 adhérents dont 20 nouvelles inscriptions. Pour l'année 2017, près de 2200 livres ont été empruntés. Cette année encore la bibliothèque est de plus en plus fréquentée par des enfants. Elle est toujours en partenariat avec l'école de GOUZON qui bénéficie de plusieurs vendredis dans l'année pour faire venir leurs différentes classes.
Il y a toujours également un partenariat avec la crèche intercommunale et le relai d'assistance maternelle. Le passage d'une navette tous les Jeudis par le biais de la Bibliothèque Centrale de Prêt

permet de renouveler le fonds de documents mais également de répondre à la demande des usagers et des écoles.
Plus de 200 consultations internet ont été recensées cette année par 48 personnes différentes.
Pour ce faire, il suffit juste de remplir un listing comprenant vos informations personnelles ; c'est très simple, rapide et gratuit. Un règlement complet sur place précise le fonctionnement.

En 2017, un projet est en cours avec le cabinet d'infirmières de GOUZON afin que leurs patients puissent adhérer à la bibliothèque. Comme vous le savez, la bibliothèque et l'office de tourisme travaillaient en partenariat. Cependant, depuis la mise en place de la loi NOTRe, l'office de tourisme fusionne avec les offices de Boussac et Evaux/Chambon. Ses missions sont modifiées et nos structures deviennent deux entités à part entière. Malgré les bonnes relations, que nous continuerons à entretenir, chacun officiera de façon plus indépendante et nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte à partir du 1er janvier prochain (entrée distincte, horaires modifiés, nouveau numéro de téléphone etc. …). Afin de faire fonctionner plus facilement cette « nouvelle » bibliothèque, l'association Histoire de lire a vu le jour pour faire davantage vivre ce local, et de promouvoir la lecture ainsi que toutes activités culturelles. Vous aurez bientôt des nouvelles de cette association…

Le bibliothécaire, Clément CHOPINET.

AUTRES ACTIVITES disponibles à GOUZON :

- **ZUMBA :** le lundi de 18h15 à 19h45, modern jazz (ados et adultes), puis zumba de 20h à 21h. A la salle polyvalente. Contact : 07 62 61 19 84.

- **YOGA :** le lundi de 9h30 à 11h00. A l'espace Beaune.
Contact : 05 55 62 20 39 (mairie).

- **TAÏ CHI CHUAN :** le vendredi de 14h30 à 15h45 (dès 10 ans).
Contact : 05 55 52 34 45.

- **ECOLE DE DESSIN** : aquarelle, gouache, huile… le mardi et le mercredi de 14h à 17h.
Espace Beaune. Contact : 06 60 59 00 66 ou 09 52 52 83 75.

- **GYM BIEN-ETRE** : le lundi de 15h45 à 16h45 (renforcement) à la salle polyvalente. Le jeudi de 15h à 16h (gym douce) à l'espace Beaune. Contact : 05 55 52 34 45.

- **UFOLEP** : le mercredi matin de 9h30 à 11h et de 11h à 12h à la salle polyvalente ou au stade des Chaussades.

- **ECOLE DE DANSE** : le lundi à 17h à l'espace Beaune (1er étage). Contact : Evelyne Boyer au 04 70 05 71 29.

- **UFC QUE CHOISIR** : association de défense des consommateurs. Le mardi de 10h à 12h à l'espace Beaune. Contact : 06 68 88 85 65 ou 06 69 64 90 43.

74 ANS APRES, SOUVENIRS SUR LES PETITS REFUGIES PARISIENS.

La bibliothèque municipale de Gouzon a présenté en juillet et août derniers une exposition de documents exceptionnels, jamais vus en Creuse, sur un épisode peu connu de la deuxième guerre mondiale. Les bombardements subis par les usines Renault à Boulogne-Billancourt en 1943 étaient le fait de l'aviation britannique. Nous avons pu profiter de documents montrant la façon dont les enfants des communes proches de Boulogne-Billancourt ont été accueillis en Creuse. Cette exposition a pu voir le jour grâce au travail d'une historienne britannique, Lindsey Dodd avec qui Philippe Béquia, chroniqueur à France Bleu Creuse et passionné d'histoire locale, nous avait mis en contact. L'exposition a donc présenté des photos bien sûr, mais aussi des listes d'enfants évacués et de leurs familles d'accueil. Au départ, l'objectif de l'exposition était double : identifier des lieux et personnages, car les photos ne sont malheureusement pas annotées ou légendées, et trouver des témoins que Lindsey Dodd a pu ensuite contacter et interviewer.

Cependant, dès le début de l'exposition, nous avons pu noter d'autres aspects intéressants sur certains des documents que nous mettions au jour. Certes, Gouzon avait bien été une plaque tournante, qui permit la redistribution de beaucoup de ces enfants dans un vaste secteur de la Creuse. Mais nous découvrîmes aussi que la municipalité de l'époque avait été extrêmement prévoyante et active pour loger un grand nombre de ces enfants sur le territoire même de la commune. En effet, comme Gouzon était déjà un nœud routier très important à la veille de la guerre, les autorités municipales et les enseignants avaient prévu, dès la fin de 1939, d'organiser des structures d'accueil et d'hébergement pour l'arrivée de réfugiés potentiels.

Un écrit d'un ancien instituteur de l'école, Monsieur Henri Petit (1), décrit comment fut mise en route cette organisation préventive, et son fonctionnement dès l'arrivée de réfugiés alsaciens en 1940, à la veille du bombardement de notre village puis tout au long de l'exode. De fait, la commune de Gouzon a pu accueillir de nombreux petits réfugiés, venant en fait de Suresnes, banlieue parisienne proche de Boulogne-Billancourt. Des listes partielles des écoliers de l'école communale nous ont permis de constater que tous les petits banlieusards ne sont pas arrivés ensemble, ni repartis en même temps. Surtout ils ont montré l'importance de la venue d'autres enfants, sans attache particulière au village, hébergés chez des particuliers dans des conditions analogues. Les plus anciens des gouzonnais ont pu ainsi recenser partiellement qui, dans le village hébergeait quel enfant, pour combien de temps et quels liens se sont maintenus entre accueillants, réfugiés et leurs descendants. Notons aussi que l'accroissement des effectifs de l'école à cause de ces migrations a été très notable (de 20 à 30 pour cent des effectifs sans doute, sans compter les enfants qui certes avaient de la famille à Gouzon mais qui n'y auraient pas été scolarisés si la guerre n'avait pas eu lieu). Plus d'une dizaine de familles juives sont arrivées à Gouzon pendant cette période, en particulier après la division de la France entre zone libre et zone occupée. Les témoignages

recueillis soulignent la discrétion qui a entouré la venue des enfants juifs à l'école, et la protection silencieuse dont ils ont bénéficié.
Tout au long de l'exposition, la bibliothèque a connu un lot important de visiteurs. Certains nous ont apporté ou signalé des documents émouvants, correspondances qui ont perduré souvent longtemps entre hôtes creusois et anciens réfugiés, photographies, diplômes attestant des accueils particulièrement chaleureux. Les conversations autour des photos ont réveillé bien des souvenirs.
France Bleu Creuse a accueilli Henri Buc et Sébastien Méraud en matinée pendant l'été pour une émission spéciale sur le sujet. Durant l'heure d'antenne, les témoignages de Creusoises et de Creusois ont été nombreux ; témoignages émouvants provenant d'autres régions du département, caractérisant à leur façon ce processus d'acclimatation mutuelle qui prit naissance entre petits citadins et leurs copains villageois. Remercions ici la station de radio creusoise pour son émission, qui a permis de relancer l'intérêt pour l'exposition, que nous avons dû prolonger jusqu'à la fin du mois de juillet.

L'affaire n'est peut-être pas close. Lindsey Dodd, prépare un ouvrage en langue anglaise (*Remembering Childhoods in Wartime France)* qui s'intéresse aux souvenirs des enfants pendant la guerre et les bombardements. Ses travaux nous éclaireront encore plus sur cette période peu connue des gouzonnais et des creusois en général. Plus modestement, nous voudrions garder tous les témoignages qui se sont exprimés cet été ou ceux qui vous viennent à l'esprit. Pouvez-vous les écrire et les adresser à la bibliothèque de Gouzon (1 rue du commerce, 23230 Gouzon). Notre reconnaissance va à tous ceux qui nous ont soutenus, tout particulièrement à Clément et Delphine pour leur efficacité.

En ces temps où d'autres vagues de réfugiés atteignent la France, nous voudrions rapporter en conclusion le propos de l'une de nos interlocutrices. "*C'est un épisode dont nous sommes fiers. Il souligne l'hospitalité des Creusois. C'est seulement après en avoir parlé que mon mari a pu revenir sur ses souffrances lors de sa guerre en Algérie".*

Henri BUC

(1) *: la copie de l'ouvrage de M. Henri PETIT détenue à la bibliothèque est incomplète. Nous aimerions savoir si quelqu'un détient un exemplaire complet de ce livre, qui contient des informations cruciales pour l'histoire de Gouzon, afin d'en faire une copie. Si c'est votre cas, merci de prendre contact avec la mairie ou la bibliothèque.*

AOUT : Le comité de Jumelage à Alcantera

C'était cette année au tour des gouzonnais de rendre visite à nos amis espagnols d'Alcantera. Comme toujours, l'accueil fut grandiose et chaleureux, et les bénévoles avaient organisé un voyage « aux petits oignons ». Une excellente semaine, synonyme de culture et d'amitié entre les peuples. Viva España !

OCTOBRE : le Tour de France moto à Gouzon

Le Tour de France moto, événement bien connu des motards français, avait choisi Gouzon pour une escale. Ce fut l'occasion de revoir ou de découvrir de nombreuses motos, anciennes ou récentes mais étonnantes, sur le parking de la salle polyvalente. Un bon moment de convivialité, comme seuls les motards peuvent en offrir. Dites, quand revenez-vous ?

OCTOBRE : 30 ans d'ordination pour le Père Jean-Michel

Le prêtre de la paroisse Sainte Croix des Deux Creuse a fêté le 4 octobre dernier ses 30 ans d'ordination. Ce fut l'occasion pour lui de regrouper non seulement ses fidèles mais aussi ses amis gouzonnais, et d'ailleurs. Bon anniversaire, Jean-Michel !

OCTOBRE : soirée cabaret à Gouzon

Quel succès ! environ 400 personnes avaient pris place à la salle polyvalente pour une première soirée cabaret organisée par nos amis Trifontins. Bravo à tous les bénévoles, ainsi qu'aux artistes qui se sont succédés sur scène pour offrir plus de 2 heures d'un magnifique spectacle, à la fois drôle et divertissant. On en redemande…

2018

LA COMMUNICATION AU CŒUR DE L'ACTION